

A P T O N A Y T E S



RECHERCHE ET CONSEIL EN SCIENCES HUMAINES

PAPY BOOMERS ET ENVIRONNEMENT : UN AVENIR MILITANT ?
ETUDE SOCIOLOGIQUE PROSPECTIVE SUR L'HYPOTHESE DE LA MOBILISATION
ENVIRONNEMENTALE DES BABY BOOMERS AU MOMENT DE LEUR RETRAITE

EDF - GRETS

VOLUME 1
RAPPORT FINAL

FEVRIER 2000

Etude réalisée par :

Dominique DESJEUX, Professeur d'Anthropologie sociale et culturelle à l'Université Paris V-Sorbonne, Directeur scientifique d'Argonautes

Isabelle GARABUAU-MOUSSAOUI, Anthropologue, Responsable d'études à Argonautes, Chercheur associé au CERLIS (CNRS/Paris V-Sorbonne)

Direction scientifique :

Dominique DESJEUX

2, rue des Portes Blanches 75018 Paris – France

Tél : 33 – (0)1 42 62 01 50 – Fax : 33 – (0)1 42 62 10 02 – Email : argonautes@francenet.fr

Siège social : 145, rue du Haut Pressoir 49000 Angers - France. SARL au capital de 150 000 F – siret 378 663 975 00035 – ape 732 Z

INTRODUCTION	3
Hypothèses.....	3
Méthodes.....	3
Les limites de l'enquête.....	5
Réflexions sur la prospective.....	5
I. QU'EST-CE QU'ETRE « BABY BOOMER » ?	7
A. LES GENERATIONS : ENTRE EPOQUE, MASSE DEMOGRAPHIQUE ET RELATIONS INTERGENERATIONNELLES.....	7
B. QUELLE VIE ONT CONNU LES BABY BOOMER ?.....	8
1. La naissance : aspects démographiques.....	8
2. La socialisation pendant les « trente Glorieuses ».....	9
3. La jeunesse au moment de mai 68.....	10
4. La trajectoire professionnelle.....	11
5. La consommation et les modes de vie des Baby Boomers.....	13
6. Les valeurs et les engagements militants.....	13
Conclusion : entre valeurs et comportements concrets, qui sont les Baby Boomers ?.....	15
C. L'EFFET RETRAITE : UNE RUPTURE DANS LE CYCLE DE VIE ?.....	15
1. Les activités des retraités : prolongement ou rupture de l'univers professionnel ?.....	15
2. Les valeurs des « vieux » : un parallèle avec les valeurs écologiques.....	19
II. LES BABY BOOMERS ET L'ENVIRONNEMENT	21
A. QUELQUES DONNEES SUR L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE.....	21
1. Une importance relative du thème de l'environnement.....	21
2. Qui doit agir ?.....	21
3. Les comportements écologiques.....	22
B. ENVIRONNEMENT ET PHENOMENE ASSOCIATIF.....	22
1. Indices quantitatifs de l'intérêt pour l'environnement.....	22
2. Evolution du rôle et des moyens d'action des associations de défense de l'environnement.....	25
3. L'inscription géographique des associations de défense de l'environnement.....	26
C. L'ENVIRONNEMENT COMME SYSTEME D'ACTION : RESEAUX ET MOUVEMENTS SOCIAUX.....	27
1. Les acteurs en jeu dans les mobilisations environnementales : rôles et interactions.....	27
2. Les mobilisations des personnes et des associations dans la défense de l'environnement : actions, buts et conséquences sociales.....	30
3. Quelques données chiffrées sur la mobilisation environnementale en France.....	32
D. LES BABY BOOMERS ET L'ECOLOGIE POLITIQUE.....	34
III. BABY BOOMERS, MOBILISATION ET ENVIRONNEMENT : HYPOTHESES DE LIENS ENTRE CES TROIS NOTIONS	36
A. QUEL AVENIR ENVISAGENT LES BABY BOOMERS ?.....	36
B. QUEL AVENIR MILITANT LES EXPERTS ENVISAGENT-ILS POUR LES BABY BOOMERS ?.....	36
1. Les hypothèses contre la mobilisation envers l'environnement.....	37
2. Les hypothèses pour la mobilisation envers l'environnement.....	39
3. Les formes de la mobilisation pour l'environnement.....	41
C. QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION SUR DES ELEMENTS QUI SEMBLANT ABSENTS DES ANALYSES ET QUI SERONT DONC DANS LES POSSIBLES EMERGENCES.....	44
CONCLUSION	46
BIBLIOGRAPHIE	35

INTRODUCTION

Hypothèses

Selon une hypothèse de recherche, **les générations issues du Baby Boom seraient plus enclines que leurs aînées à s'investir dans les pratiques associatives**. EDF se demande alors quel impact ce scénario pourrait avoir sur le paysage associatif dans le domaine de l'environnement.

Existe-t-il un « effet générationnel » en matière de défense de l'environnement, c'est-à-dire dans le degré de mobilisation et dans les formes que cela peut prendre ? Nous chercherons donc quelles sont les variables qui influencent l'adhésion à une association, mais plus globalement, nous nous demanderons **où peuvent se situer les effets générationnels dans la mobilisation sociale**.

Nous faisons l'hypothèse que la génération des Baby Boomers arrivant à la retraite catalyse plusieurs questionnements :

- quel est l'**effet de la socialisation** particulière de cette génération, née à l'après-guerre, qui a participé pour une part à mai 68 ?
- quel est l'**effet de la retraite**, comme moment de vie, comme rupture avec la vie active ?
- quel est l'**effet de période** dans cette nouvelle vie sociale (moment historique où cela se produit : dans quel contexte socio-politique la société française se trouvera-t-elle en 2005, au moment des Baby Boomers à la retraite) ?

De plus, en ce qui concerne l'environnement, comment les Baby Boomers ressentent cette question et quel est leur type d'engagement, s'il y en a un ? **Comment se situe l'environnement dans les pratiques et les représentations des Baby Boomers aujourd'hui ?**

L'objectif est donc de proposer des scénarios possibles (mobilisation ou non ? de quel type ?) sur l'engagement militant des Baby Boomers au moment de leur retraite en faveur de l'environnement. Nous avons centré nos recherches sur la France, car cela correspond à une homogénéité culturelle sur les impacts historiques de Mai 68 et sur les représentations de l'environnement.

Méthodes

L'originalité de la question réside dans le **croisement entre trois thèmes de recherche, qui ne sont pas traditionnellement liés dans les analyses** : en effet, nous croisons les thèmes de l'environnement, de la génération et de la mobilisation sociale. Dans les analyses,

au mieux deux de ces trois thèmes peuvent se retrouver (mobilisation sociale dans l'environnement, âges et pratiques associatives, etc.), mais le croisement n'existe pas tel quel. Cette enquête est donc une exploration des données existantes, qui tente de faire des liens entre les différentes hypothèses et résultats recueillis.

Les méthodes choisies pour cette enquête exploratoire sont les entretiens « d'experts » et l'analyse bibliographique :

✓ Les **entretiens « 'experts »** permettent de rencontrer des **spécialistes de domaines en liaison avec la question ou des acteurs dans le système d'action environnemental**, à la fois pour obtenir des informations sur les études qu'ils ont réalisées ou sur leur pratique d'acteurs, et également pour les amener à extrapoler, à partir de leurs conclusions, vers la question qui nous intéresse ici (c'est-à-dire le croisement entre les trois thèmes).

L'intérêt de cette démarche est de rencontrer des personnes qui sont « expertes » dans un des domaines (environnement, mobilisation, générations) et de croiser leurs discours, pour faire apparaître le champs de recherche, ses contours et ses contenus. Argonautes agrège alors des discours complémentaires et parcellaires pour reconstruire la réalité sociale, plus largement que ce que chaque « expert » peut expliquer.

✓ **L'analyse bibliographique** est complémentaire des entretiens « d'experts », en ce qu'elle consiste à chercher à cerner le sujet à partir des études existantes sur chacun des trois thèmes, c'est-à-dire à construire les contours du sujet, à partir de sujets proches, mais qui ne font pas le lien complet entre Baby Boomers, retraite, mobilisation et environnement, tout en apportant des données factuelles précises sur chaque aspect de la question.

L'intérêt de la combinaison, dans l'analyse, de ces deux types de recueil d'information est de croiser différentes expertises sociologiques et pratiques, certaines focalisées sur une thématique de recherche pointue, d'autres plus généralistes, pour en extraire les éléments nécessaires à la compréhension de la question qui nous intéresse ici : comment vont se comporter les Baby Boomers en matière d'environnement quand ils auront quitté la vie active ?

Nous nommons « expert » une personne qui peut nous apporter des informations sur un des sujets auxquels renvoie notre question, que ce soit des informations sociologiques (analyse de la société ou de partie d'entre elle) ou pratiques (comment l'acteur perçoit son environnement social, qui est en partie constitué des thématiques définies, comme la militance, la relation entre entreprises et associations dans le domaines de l'environnement, etc.).

Nous avons ainsi rencontré :

- 3 chercheurs sur le thème des **générations** (l'un plus spécialisé sur les retraités, un autre sur les inégalités sociales et le dernier sur les aspects historiques et de socialisation) ;
- 1 chercheur sur le thème de **l'environnement**

- 1 chercheur sur les **pratiques associatives** (et en partie sur les associations écologistes)
- 1 chercheur sur le thème des **mouvements sociaux**
- 2 responsables d'un **service de « veille »**, soit environnementale, soit de gestion des crises, dans des entreprises de distribution de ressources
- 1 membre fondateur d'une **association de promotion des personnes âgées**

Des conversations plus informelles sur l'environnement ou sur les mouvements sociaux ont également été réalisées auprès d'une dizaine de personnes non disponibles pour des entretiens (en France, aux Etats-Unis et en Angleterre).

Les limites de l'enquête

Le sujet même de l'enquête (croisement entre trois thèmes, qui ne sont pas traditionnellement croisés dans les analyses) comportent des limites de démonstration :

- Il existe des limites de chiffres, qui sont difficiles à agréger (données qui ne sont pas recueillies les mêmes années, ou sur les mêmes classes d'âge, ou sur des échantillons comparables, par exemple).
- Il existe un faible nombre d'analyses microsociologiques. La plupart des experts sur les thèmes analysés ont un raisonnement macrosociologique.
- Le statut d'enquête exploratoire a limité le nombre d'experts rencontrés (une dizaine), ce qui limite le nombre d'experts par domaine (environ trois par domaine) et donc le recoupement des informations.

Cette enquête a donc un statut exploratoire, ce qui signifie qu'elle peut être une base de discussion entre les acteurs de la prévision sociale, et non un résultat définitif et assuré du phénomène de la mobilisation des Baby Boomers dans l'environnement. Par contre, elle aide à « réduire » la réalité, à l'ordonner, et donc à donner des pistes de recherche et de veille prospective.

Réflexions sur la prospective

Notre **méthode de raisonnement** pour cette question prospective recherche comment **structure sociale**, **effet de situation** et **imprévisibilité sociale** se combinent, par l'intermédiaire des acteurs en interrelation, pour conduire à une compréhension des comportements, des actions, des mobilisations.

✓ La **structuration sociale** donne des **variables macrosociales** qui permettent d'avoir des probabilités de comportements (selon le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la profession, etc.) et les grandes valeurs de l'environnement.

En effet, les comportements humains se développent dans une gamme définie, il existe des **répertoires d'action**, des modèles de résolution des problèmes, des *habitus*, des structures de

comportement. Ceux-ci, quand ils peuvent être dégagés, permettent de trouver des **cadres** à l'action, un **registre des possibles**.

✓ L'**effet de situation** analyse le **système des acteurs en interrelation**, avec leurs buts à atteindre et les manières de le faire : quelles alliances, quel adversaire, quel problème sont construits socialement, dans un contexte social, historique, donné ? Quelles sont les **stratégies** envisagées ? Quelles sont les incertitudes pour chaque acteur ? Comment peuvent-elles être utilisées dans le **jeu social** ?

⇒ La **confrontation de ces deux niveaux d'analyse** favorise la **mise en pratique des intentionnalités**, celles-ci ne déterminant pas en elles-mêmes les actions futures. Une des difficultés du travail de prospective est de ne pas se laisser piéger par la force de séduction des explications en termes d'opinions et de valeurs qui ne repositionnent jamais les acteurs dans un système de contrainte et dans un jeu social, supposant qu'ils sont libres et qu'il y a un lien mécanique entre l'intention déclarée et le passage à l'action.

✓ L'**imprévisibilité sociale** relève que les comportements humains ne peuvent être prédits de manière totale et globale, et qu'il existe trop de variables qui se combinent pour donner des prévisions uniques et certaines. Cependant, s'il n'est pas possible de repérer ce qui est imprévisible, il est possible de **repérer les lieux d'émergences**, pour augmenter la **vigilance**. Il convient donc de faire une **analyse symétrique**, qui montre les grands mécanismes sociaux présents, mais qui permet également de voir ceux qui sont absents ou en émergence aujourd'hui et qui peuvent donc se développer dans l'avenir.

Ce rapport est le rapport final de l'enquête, qui se centre sur les Baby Boomers, et leurs liens dans l'environnement et la mobilisation sociale.

Une synthèse séparée fait ressortir les principales conclusions autour de la question de l'engagement écologiste des Baby Boomers à la retraite.

I. QU'EST-CE QU'ETRE « BABY BOOMER » ?

Il semble que les Baby Boomers soient rarement étudiés en tant que génération et que mai 68 soit quasiment le seul événement marquant qui les rassemblent dans les analyses. Le fait d'être né dans les années d'après-guerre, au moment d'un « boom » démographique, appelé « baby boom », a-t-il conduit à la constitution d'une génération au sens sociologique du terme, c'est-à-dire partageant des valeurs et des comportements, dans quelle mesure cela peut-il être relié au mouvement environnemental ? Il est courant d'entendre que les Baby Boomers sont plus revendicatifs que les autres générations, car ils ont fait Mai 68. Comment se combine cette action avec une mobilisation ? Et quels sont les liens avec l'écologie ? De plus, l'effet de la retraite joue-t-il en faveur ou en défaveur d'un regain de mobilisation ?

A. LES GENERATIONS : ENTRE EPOQUE, MASSE DEMOGRAPHIQUE ET RELATIONS INTERGENERATIONNELLES

Il existe plusieurs définitions du mot génération, selon la discipline et selon l'axe de description choisi (synchronique/diachronique). En fait, le mot « génération » recouvre trois définitions principales, qui recourent des terminologies de disciplines.

✓ Une première conception se trouve particulièrement en **démographie** où une génération est un **ensemble de personnes nées au même moment** (c'est une cohorte), la même année ou dans une même période (plusieurs années). Ainsi, les Baby Boomers sont définis comme étant nés dans l'après deuxième guerre mondiale, **entre 1945 et 1962** (avec une pointe vers 1950). Ce qui caractérise d'abord cette génération est un effet de « **masse** » **démographique**, sa spécificité étant son nombre plus important que les cohortes précédentes et sa proportion par rapport à la population totale plus importante que les cohortes suivantes.

✓ En sociologie¹, la génération (appelé « génération sociale ») est également une « classe d'âge ». Non seulement les individus sont nés dans une même période (le sociologue regroupant des individus nés dans un intervalle de plusieurs années, souvent), mais ils ont également **vécu des événements historiques quand ils avaient tous à peu près le même âge** (par exemple, les «Baby Boomers sont nés après la Deuxième Guerre mondiale, ils ont en commun le fait que le taux de natalité a été très important, ils ont vécu mai 68 à environ 20 ans, ils arriveront à la retraite dans les années 2000, **2005** étant une date charnière dans les perspectives, appelée parfois le « bug démographique »). Dans cette conception, le fait de vivre au même âge différents événements et au même moment différentes étapes de la vie construit **un partage de valeurs, d'opinions, de représentations, qui construisent la génération comme un groupe social**, pas complètement homogène (d'autres caractéristiques

¹ Voir Mannheim, 1990, 1^{ère} éd. 1928.

entrent en compte, voir Chauvel, 1998), mais possédant tout au moins des **points communs vis-à-vis des autres générations** (plus âgées ou plus jeunes).

✓ En **ethnologie**², la génération (appelée « génération familiale ») est un **degré de filiation**, les enfants appartenant à la génération qui suit celle des parents. L'analyse repose alors sur le **rapport intergénérationnel**, et sur le fait qu'il y a à la fois une transmission intergénérationnelle et un **conflit, qui est fonctionnel**, car il permet à la génération la plus jeune de s'autonomiser, de poser son identité, en réaction à la génération de ses parents. La génération est donc à la fois un état qui ne change pas (une personne est toujours le fils ou la fille de quelqu'un, il fait toujours partie de la génération qui suit celle de ses parents) et est également évolutive (le fils devient également père, la fille devient mère, puis ils deviennent grand-parents, alors même que leurs ascendants disparaissent et que disparaît leur statut de petit-enfant ou d'enfant, et le rapport intergénérationnel évolue, se complexifie, selon l'âge et la descendance des individus).

La « génération familiale » est un concept synchronique, permettant d'analyser les relations sociales et familiales dans une période donnée, ainsi que comme une structure stable, qui possède des fonctions sociales (acquérir des statuts graduellement plus valorisants socialement, tout en maintenant une hiérarchie sociale) et se retrouve, à différents niveaux et sous différentes formes, dans toutes les sociétés.

Au contraire, la « génération sociale » est un concept diachronique, historique, qui permet de comprendre les évolutions sociales, la dynamique de la société.

Les Baby Boomers sont donc un ensemble d'individus nés à la même époque, qui vivent des événements ou des évolutions sociales au même âge. **Ils sont au moins une génération au sens « faible » du terme (c'est-à-dire qu'ils partagent des données objectives)**, mais sont-ils une génération au sens « fort », c'est-à-dire partagent-ils des valeurs, des représentations, des comportements qui donnent une identité sociale particulière à ce groupe ?

B. QUELLE VIE ONT CONNU LES BABY BOOMER ?

1. La naissance : aspects démographiques

Le **premier « événement »** vécu par les Baby Boomers est leur naissance : cette **génération est caractérisée par son nombre** (on passe d'environ 605 000 en 1945 – nombre équivalent aux naissances avant guerre – à plus de 800 000 naissances par an, entre 1946 et

² Voir Balandier, 1985.

1950). Alors que l'indicateur conjoncturel de fécondité³ n'a cessé de diminuer entre 1900 et 1935 (passant de 2,83 enfants par femme à 2,05), il augmente après-guerre (2,93 en 1950). Il recommence à baisser ensuite (2,73 en 1960, 1,94 en 1980 et 1,71 en 1997). L'INSEE constate que « depuis le début du siècle, la natalité est sur une tendance décroissante, et le 'baby boom' des années cinquante n'apparaît que comme une fluctuation temporaire » (INSEE, 1999, p. 36). Cette génération est donc bien **spécifique sur le plan démographique**, comparée à ses aînées et à ses cadettes⁴.

Entre 1946 et 1955, 8 071 955 personnes sont nées en France.
En **1995** (évaluation d'après recensement de 1990), près de **8 600 000 personnes nées entre 1946 et 1955** vivaient en France (Français ou non),
soit **14,8% de la population totale** (source : INSEE résultats).

2. La socialisation pendant les « trente Glorieuses »

La génération des Baby Boomers a eu 20 ans entre 1965 et 1975⁵. Ils ont vécu **pendant leur enfance dans un contexte économique et social très favorable et en pleine mutation**, ce sont les « **trente glorieuses** » (entre 1945 et 1975) : « Outre le contexte de la guerre froide, la France était à reconstruire, et il fallait rattraper toutes les années perdues par les deux guerres et par la crise des années trente. Il restait aussi à réformer une structure sociale agricole et industrielle, traditionnelle et inégalitaire, héritée du siècle précédent. » (Chauvel, 1998, p. 1)

Cette période où les Baby Boomers ont eu 20 ans (1965-1975) est d'ailleurs la plus favorable, elle a été appelée la « décennie dorée ».

Les changements de l'après-guerre sont nombreux et renvoient à des domaines divers de la vie sociale et économique. Voici une liste des principales évolutions qu'a connues la société française pendant ces trente années (repris principalement de Chauvel, 1998) :

- ✓ La croissance du revenu
- ✓ Un développement scolaire sans précédent
- ✓ La construction d'un Etat-providence (couverture des besoins de santé et de logement, protection des familles et des retraites, peu à peu)
- ✓ La disparition des taudis
- ✓ L'ouverture de la consommation de masse et l'accès de fractions de plus en plus larges de la société à l'électroménager, l'automobile, la télévision, le téléphone, les vacances, etc.
- ✓ Le contexte de plein emploi

³ L'indicateur conjoncturel de fécondité est la « somme des taux de fécondité par âge des femmes de 15 à 49 ans observés une année donnée. Il représente le nombre moyen d'enfants qu'une femme mettrait au monde, sans tenir compte de la mortalité, si elle avait tout au long de sa vie la fécondité par âge observée l'année considérée » (INSEE, 1999, p. 15).

⁴ Notons cependant que l'interprétation des chiffres de fécondité est remise en question par Hervé Le bras, qui y voit une logique nataliste.

⁵ Nous allons voir en effet que si la génération démographique porte sur les naissances de la période 1945-1962, la génération sociale des Baby Boomers peut être caractérisée par la période 1945-1955, car l'histoire sociale est plus homogène pour cette partie de la population.

✓ Un changement essentiel des fondements moraux (le déclin des pratiques religieuses s'accompagne d'une remise en cause de fond de l'ensemble des interdits prônés par l'Eglise)

Toutes ces données participent de la création de la génération des Baby Boomers : « *L'événement historique fabrique donc une génération au sens où il est intériorisé et intervient dans le processus de socialisation.* » (Chercheur sur le thème des générations)

3. La jeunesse au moment de mai 68

Si la génération du Baby Boom a connu ces évolutions pendant son enfance et son adolescence, elle a également **vécu ou participé à Mai 68** : « Bénéficiant à la fois d'une croissance économique forte et continue et d'une protection sociale généreuse, cette génération a [...] été porteuse d'idéaux et d'un système de valeurs qu'elle a fait entrer en partie dans les faits. [...] Pendant ce qu'on a appelé les 'trente glorieuses', elle a secoué de vieilles hiérarchies, en rêvant à la fois de révolution et de pacifisme, elle a cultivé la libération des mœurs et fait progresser la lutte des femmes pour l'égalité entre les sexes, elle a fait admettre que les questions concernant la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie étaient assez importantes pour mériter l'attention des hommes politiques. » (CREDOC, 1998, p. 6)⁶

Cependant, toutes les personnes nées entre 1945 et 1955 n'ont pas vécu de la même manière mai 68 et ne l'ont pas construit avec la même importance. Ainsi, à la question du CREDOC (1998), « avez-vous **participé directement à mai 1968** (grèves, manifestations, etc.) ? », un échantillon représentatif de trois groupes d'âge répond « **oui** » à 28,3% pour les 45-49 ans, à **33,9% pour les 50-54 ans** et à 23,2% pour les 60-64 ans. La proportion est donc la plus forte pour ceux qui avaient entre 20 et 24 ans à l'époque, mais cela représente 1/3 de cette tranche d'âge. De plus, tous n'ont pas eu l'impression que « mai 68 a été un événement qui [les] a marqué[s] » énormément ou beaucoup : c'est le cas de 41,9% des 45-49 ans, 43% des 50-54 ans et de 34,7% des 60-64 ans. Enfin, si l'on ajoute les réponses « un peu », les 45-49 ans prennent la tête au niveau de l'impact, et nous pouvons faire l'hypothèse que **Mai 68 marque non seulement comme événement, mais comme progression**, même pour ceux qui ne l'ont pas vécu directement, mais qui sont suffisamment jeunes à cette période pour intégrer une évolution dans les valeurs ou dans la vie de tous les jours.

Notons également qu'à la question « certaines de vos valeurs ont-elles été influencées par des événements que vous avez vécu ? », la grande majorité des répondants répondent « aucun » (autour de 60%), mais que Mai 68 est celui cité le plus souvent pour les 45-54 ans (12,4%), alors que la guerre d'Algérie est plus importante pour les 60-64 ans (13,5%).

⁶ La contestation étudiante a des racines plus anciennes, dont les revendications ont par exemple concerné l'Eglise et son autorité (Vatican II). Cf. Desjeux Dominique, 1998

Des événements vécus jeunes peuvent donc avoir un impact (même s'il semble mitigé) dans les valeurs et les comportements. Les valeurs qui ont été développées à sa suite peuvent entrer progressivement dans les mœurs des générations qui ont suivi les Baby Boomers :

« Si on prend le concubinage porté par les classes moyennes, fortement affirmé en 1968, ou du style 'vive l'amour libre', c'est l'expression d'une affirmation du sujet, mais ça représente une minorité en 68 [dans les faits]... Vingt ans après, c'est accepté par toute une génération dont les membres sont devenus des parents, qui voient leurs enfants faire ça et qui disent 'bon'. » (Chercheur sur le thème des générations)

Notons également la **naissance de l'écologie politique pendant la même période** (et le développement plus généralement des « nouveaux mouvements sociaux ») : « Bien que les éléments nécessaires à l'élaboration d'une idéologie écologiste aient été présents bien avant la publication des rapports qui ont cristallisé la prise de conscience du grand public [le rapport du Club de Rome et le *Blueprint for Survival*], l'écologie politique ne s'est développée qu'à partir de la fin des années soixante et constitue en ce sens un phénomène daté. La **rencontre avec les critiques de la société de consommation exprimées par le mouvement étudiant** a joué un rôle déterminant dans l'articulation d'une critique globale de la civilisation occidentale et de son caractère prédateur et 'insoutenable'. » (Faucher, 1999, pp. 35-36) Si les liens entre le mouvement de Mai 68 et l'écologie politique ne sont pas mécaniques et déterministes (ils peuvent être séparés pour de nombreux militants), il n'en reste pas moins qu'ils possèdent des affinités dans les thèmes de mobilisation (de plus, récemment, la venue de Daniel Cohn-Bendit auprès des Verts français renforce ce lien)⁷.

4. La trajectoire professionnelle

Les conditions de l'entrée dans la vie active sont favorables pour les Baby Boomers. En effet, un expert rencontré parle de la « *génération charnière des années 40* » qui est le groupe qui commence à **bénéficier des évolutions sociales mises en place à l'après-guerre**, car les générations nées avant n'en voyaient pas les effets immédiats pour eux-mêmes (ils n'avaient pas suffisamment d'annuités pour profiter du système de retraite, par exemple).

De plus, les générations nées dans les années 1940 et surtout dans les années 50 profitent de créations d'emplois dans des secteurs dynamiques, tels que « *la grande industrie de la haute technologie (aérospatiale, Concorde)* », « *le CEA, EDF, France Telecom* », ou encore le « *CNRS, l'enseignement supérieur* » (Chercheur sur le thème des générations).

⁷ Cependant, d'après Daniel Boy (à paraître), alors que la notoriété de Cohn-Bendit est plus étendue pour « ceux qui avaient entre 20 et 35 ans au moment des événements de mai 68 (85% des 50-64 ans) », et que « parmi les classes d'âge les plus jeunes un peu plus de la moitié seulement déclare avoir entendu parler du leader de mai 68 (56% chez les 18-24, 58% chez les 26-34) », il semble que son électorat soit différent : pour les élections de juin 1999, « 18% des 18-24 ans déclarent ce type de vote contre 4% des 50-64 ans », qui sont les Baby Boomers.

Ainsi, cette génération voit « *un doublement des chances d'accès à la catégorie cadres* » par rapport à ses aînées.

Cette situation ne se maintient pas pour les générations suivantes, car le **chômage de masse se développe à partir de la crise pétrolière** (1973) et se fait sentir fortement pour les jeunes qui entrent dans le marché du travail dans les années 1975 – 1985. **Pour cette génération, née dans les années 1955 – 1965, la trajectoire professionnelle va s'inscrire dans une conjoncture beaucoup moins favorable que celle des Baby Boomers**, connaissant un début de vie professionnelle marquée par la difficulté d'embauche, le chômage, qui va la suivre tout au long de sa carrière. Ainsi, alors que le taux de chômage à 40 ans stagne sous la barre des 5% en 1985 (pour les générations de 1945), il augmente à partir de cette période :

« Ce qui fait une situation assez sinistre pour ceux nés vers 1955, ce sont les premiers qui, en tant que jeunes en 1975, testent un taux de chômage aux alentours de 15%. »
(Chercheur sur le thème des générations)

Il est important de comparer avec cette génération née à partir de 1955, pour bien comprendre que les Baby Boomers « *ont très bien tiré leur épingle du jeu sur toute sa trajectoire de vie active professionnelle* » et qu'il existe un contexte de crise économique et sociale, qu'ils vivent conjecturellement, mais qui ne les touche pas directement pour l'emploi.

Par contre, cette « crise » peut les toucher pour la fin de leur vie active. En effet, **l'arrivée massive des Baby Boomers à la retraite**, dans les cinq à quinze prochaines années, ainsi que le décalage entre le nombre d'actifs et le nombre de retraités qui ne cesse de s'accroître au profit des seconds, provoque la **crainte de ne pouvoir assurer les retraites par répartition**.

De plus, après les Baby Boomers, les générations qui vont arriver à la retraite, auront eu des trajectoires professionnelles plus précaires, plus déstructurées, moins stables, moins continues, et cela pourrait provoquer à nouveau des conditions précaires de vie au moment de la retraite :

« On présume que passé le départ en retraite des générations nées dans le courant des années 40, on va commencer à observer une proportion croissante de retraités au minimum-vieillesse. » (Chercheur sur le thème des générations)

De plus, les **entreprises** elles-mêmes se soucient des modifications que pourrait provoquer le départ massif à la retraite de ses salariés (qui ont de l'ancienneté, des compétences, etc.) :

« Ca devient à la mode, dans les entreprises, pour des raisons démographiques, de s'occuper de la génération des Baby Boomers, beaucoup d'entreprises voient leurs effectifs vieillir, ils pensent que c'est la catastrophe. [...] La mode actuellement, c'est

de se dire, ils arrivent à 50 ans, nombreux, qu'est-ce qu'on va faire d'eux entre 50 et 60 ans ? Depuis 30 ans, en France, on a pris l'habitude de gérer tous les problèmes de l'entreprise par les préretraites. » (Chercheur sur le thème des générations)

La génération des Baby Boomers connaît donc **une trajectoire professionnelle favorable** dans l'ensemble, comparativement à ses prédécesseurs et à ses successeurs. **Aujourd'hui, cette génération se situe au sommet de sa trajectoire professionnelle** et cela se ressent également dans les autres domaines de sa vie sociale : « dans les années 80, ils accèdent au pouvoir, et cessent, dans l'ensemble, de se poser en opposants de la société française » (CREDOC, 1998, p. 10). **Sa carrière professionnelle semble donc prendre le pas sur les autres formes d'activités.**

Maximilienne Levet (1988) soulève un point que les autres chercheurs ne prennent pas en compte : **les Baby Boomers sont aussi en partie des immigrés**, qui sont arrivés en France pour travailler dans les années 60 et qui, pour une part d'entre eux, pour différentes raisons (regroupement familial, célibat, perte du lien avec le pays d'origine), passeront leur retraite en France.

5. La consommation et les modes de vie des Baby Boomers

La trajectoire professionnelle des Baby Boomers se ressent sur leur consommation. « Ils disposent en effet des revenus par ménage les plus importants et pèsent à eux seuls près d'**un quart** (24% en 1995) **de la consommation totale des ménages français** (alors qu'ils représentent **18% de l'ensemble des ménages**). » (CREDOC, 1998, p. 18) Aujourd'hui, les Baby Boomers dépensent plus que la moyenne pour le logement, la voiture, les produits d'hygiène et de beauté. Les plus âgés d'entre eux (50-54 ans) dépensent également pour les voyages, les vacances et la résidence secondaire.

Au niveau de la santé, selon le CREDOC, les Baby Boomers « s'estiment en pleine **période de vieillissement**, en particulier, au **commencement** de celle-ci » (CREDOC, 1998, p. 62). Les femmes se plaignent davantage que les hommes de leur état de santé, mais pour la majorité, **l'état de santé est jugé satisfaisant** (91,8% des 45-49 ans, 91,5% des 50-54 ans se pensent dans un état de santé satisfaisant ou très satisfaisant, contre 88,8% de la population nationale).

6. Les valeurs et les engagements militants

Nous avons vu que les années 60 et 70 sont une période de développement de « nouveaux mouvements sociaux » qui traduisent une « crise » du politique traditionnel. Les associations et les nouvelles formes d'engagement correspondent à une nouvelle forme de militantisme :

« [Dans une phase holiste] tout ce qui comptait pour un individu, c'était de bien jouer le rôle qu'on attend de lui dans les différentes instances collectives auxquelles il appartient, que ce soit la famille, la communauté de quartier, la communauté d'usine, le syndicat, le parti, etc. Tout ça est remis en cause. [...]. Les années 60 sont des années où cette part d'individualité, ce refus de laisser se noyer l'individualité dans le collectif, s'affirme très fortement dans ces catégories du salariat. » (Chercheur sur le thème des générations)

Ce nouveau mouvement social permet « de nouvelles formes d'articulation entre l'individu et le collectif ». Par exemple, les associations « permettent l'affirmation de l'individu. Elles ne sont pas coercitives, contraignantes, parce que quand on en a marre, on en sort. Il n'y a pas de chef, d'organisation, d'engagement, ou bien des engagements ponctuels. » (Chercheur sur le thème des générations)

En termes de vote, notons que la génération du Baby Boom est une génération impliquée et un expert explique qu'il a « été frappé de voir comment, d'élection en élection, la tranche d'âge des gens qui avaient entre 18 et 25 ans en 1968 votaient plus, et plus à gauche, que les classes d'âge proches. De vote en vote, la même génération sociale était repérable par le fait qu'elle votait plus, qu'elle était plus politisée. » (Chercheur sur le thème des générations)

Au niveau associatif, il semble que le profil d'une partie des Baby Boomers correspondait à celui des membres actifs, d'autant plus que cela correspond également au profil des membres d'association de défense de l'environnement (diplômé, catégories professionnelles supérieures, capacité à s'investir de manière « citoyenne ») :

« **Les Baby Boomers ne sont pas protestataires.** Ils ont d'autres compétences, comme les services ou le fait de faire des rapports scientifiques. Par exemple, ils vont être dans des laboratoires d'expertise indépendants, pour la recherche de radioactivité, ou ils feront du service environnemental auprès d'entreprises. Ce sont des structures associatives aussi, mais ces services sont payants pour l'entreprise et c'est ce qui fait vivre l'association. » (Chercheur sur le thème des mouvements sociaux)

Rappelons également la distinction faite par Inghart (cité dans Dobré, 1999), et repris dans plusieurs ouvrages, entre les valeurs « matérialistes » et les valeurs « post-matérialistes ». Dobré (1999) explique ainsi que les générations nées avant la guerre auraient des valeurs « matérialistes », à la différence des générations nées après qui, ayant vécu dans l'abondance matérielle, auraient tendance à relativiser le bien-être matériel au nom d'un ensemble de valeurs dites « post-matérialistes ». Ainsi, les valeurs semblent évoluer d'une « priorité donnée à la sécurité matérielle et physique » à une « liberté d'expression, une participation du citoyen à la vie politique, un épanouissement individuel et une qualité de vie

[qui] vont dominer [...] pour les individus socialisés à partir des années 60 » (Cattacin, Giugni, Passy, 1997).

Conclusion : entre valeurs et comportements concrets, qui sont les Baby Boomers ?

Les Baby Boomers ont bien participé à une contestation forte qu'a été Mai 68 et à des évolutions de la société, mais il ne semble pas qu'ils portent aujourd'hui de manière forte et spécifique ces valeurs et ces revendications (celles-ci semblent transversales à différentes générations, et se transmettent aux plus jeunes). De plus, la protestation de rue ne semble pas être aujourd'hui le moyen d'action privilégié des Baby Boomers.

Cependant, nous avons également vu que les formes de mobilisation évoluent et qu'il existe un parallèle entre les nouveaux mouvements sociaux et la socialisation des Baby Boomers. Ceux-ci semblent mettre leurs compétences, leur *habitus* professionnel, au service de causes. De plus, l'écologie politique est née à la même époque que la prise de conscience politique (au sens large) des Baby Boomers, elle fait donc également partie de leur univers de valeurs et de représentations.

C. L'EFFET RETRAITE : UNE RUPTURE DANS LE CYCLE DE VIE ?

Non seulement la retraite peut signifier la « mort sociale » ou un sentiment d'inutilité, comparativement avec la vie active (changement du statut social), mais elle est également une « révolution de la vie quotidienne » (Lalivé d'Épinay, 1991, p. 238). En particulier, les auteurs parlent de la déstructuration du temps, les rythmes de la vie changeant.

De plus, **les retraités sont de plus en plus nombreux aujourd'hui et de plus en plus jeunes**, car les **préretraités** sont développés et au même âge, une personne est de plus en plus en meilleure santé. **A un effet structurel de retraite** (rupture dans le cycle de vie, dans les habitudes), **s'ajoute un effet conjoncturel, de période** : « Dans la plupart des pays du monde, on est maintenant de plus en plus en présence d'un nouveau type de personnes dites âgées, plus nombreuses, plus jeunes en âge, plus jeunes dans leur cœur, en meilleure santé et surtout plus disponibles, plus ouvertes et plus volontaires pour s'investir dans la vie de la communauté. Il ne faut donc pas sous-estimer la richesse réelle en expérience acquise par la personne âgée et négliger ce potentiel de disponibilité que représente la population âgée d'aujourd'hui et de demain. » (Dinh, 1994, p. 20)

1. Les activités des retraités : prolongement ou rupture de l'univers professionnel ?

Deux hypothèses opposées circulent sur l'activité au moment de la retraite : soit les retraités souhaiteraient tout arrêter, changer complètement leur rythme de vie, « profiter de la retraite », soit ils souhaiteraient avoir des activités en continuité avec leur profession, leur

univers professionnel, en tout cas. Cependant, il semble que la réalité soit plus nuancée, et qu'il existe des phases d'activités pendant la retraite.

a. Une première étape qui se généralise : la préretraite

La préretraite, et plus largement l'inactivité avant l'âge de la retraite, concerne un grand nombre de Français : « Dans les gens qui liquident leur pension, il y en a 1/3 seulement qui sont encore au travail. » (Chercheur sur le thème des générations)

Cependant, si la préretraite est une phase intermédiaire entre l'activité et la retraite « officielle », « dans les comportements, on ne note guère de différences entre la manière de faire des retraités et celle des préretraités. » (CREDOC, 1997, p. 325) Une **distinction notable par contre est l'âge, et donc le dynamisme possible des préretraités**, qui sont en âge d'avoir des activités similaires aux salariés, aux professionnels.

Si un rapport de la CEE (Jani-Lebris, 1988) explique que « rares sont les préretraités à venir vers [des activités de bénévolat] lorsqu'ils ne les ont pas eues durant leur vie active », il note également que « 10 à 15% des préretraités font du bénévolat. Ce sont plus les CSP moyennes et supérieures » et moins les ouvriers, que le domaine préférentiel du bénévolat est l'activité sociale et les activités à caractère local (accueil de nouveaux habitants, des immigrés, des enfants après l'école, participation aux maisons de quartier, de la jeunesse et de la culture, cours de rattrapage des enfants, etc.) ainsi que des activités qui permettent une transmission des expériences professionnelles.

Notons donc que les **préretraités**, pour partie d'entre eux, **continuent ou commencent une activité bénévole, et que celle-ci n'est pas tournée vers les personnes âgées, mais plutôt vers d'autres groupes de la société** (immigrés, jeunes, etc.). De plus, ils peuvent chercher à transmettre, de différentes manières, leurs compétences, leurs savoir-faire professionnels.

Le moment de la préretraite (ou de la retraite) peut donc être un **décliv** pour le bénévolat, mais il semble que cela **s'intègre dans un « répertoire d'actions »**, un habitus militant, associatif, voire revendicatif. Par contre, ce moment où le rythme change, où les activités sont à réorganiser, peut être celui d'un plus grand investissement bénévole en temps.

b. Les retraités : une citoyenneté moins légitime ?

Si la préretraite peut être un moment de plus grand dynamisme, lié à l'âge des personnes qui s'y trouvent, la retraite semble posséder les mêmes caractéristiques au niveau des activités.

Cependant, alors qu'une hypothèse est qu'aujourd'hui, les personnes qui partent à la retraite souhaiteraient un maintien de leurs activités antérieures, un expert dans l'analyse des retraites explique que les retraités souhaitent une rupture et que seule une « *minorité active* » de retraités apparaît, « *mettons 10%, si on est généreux* », et qui, même s'ils « *jouent un rôle central* », ne résument pas à eux seuls l'ensemble des Baby Boomers.

Cette minorité active peut cependant peser sur la société entière, car leurs actions peuvent se révéler efficaces :

*« Ce qu'on voit depuis 10 ans, progressivement venir, c'est une espèce de **lobbying** de ces types, jeunes retraités et préretraités, **compétents**, anciens hauts fonctionnaires, je m'en suis tapé, tous les gens qui parlent dans des colloques sur la retraite, on sait qu'il y aura un ou plusieurs types qui seront comme ça. Ce sont des **arguments techniques**, sur l'indexation, tout ça, qui défendent leur bout de gras envers et contre tout. [...] Et ça n'existait pas il y a vingt ans. Ce sont des gens qui ont en gros entre 58 et 70 ans. Ce sont des types dans la force de l'âge, ce ne sont pas des paumés, des handicapés. Les avoir devant toi, c'est comme si tu avais Aubry ! »* (Chercheur sur le thème des générations)

Cet expert ajoute que ces retraités sont membres d'associations diverses, qu'ils s'intègrent dans des structures existantes.

De plus, comme les préretraités, les retraités se confineront de moins en moins dans des activités spécifiques à leur groupe d'âge et s'engageront davantage sur des problèmes de société :

« On s'aperçoit que sur les 10 ou 20 dernières années, les retraités sont de plus en plus présents dans tous les grands problèmes de société. Ça veut dire aider des jeunes au chômage, aider à l'alphabétisation, aider le grand âge, travailler dans les prisons, bénévolat économique : quand ils sont compétents à 60 ans, aller aider les entreprises qui ne peuvent pas se payer un technicien pour faire telle ou telle chose en France ou à l'étranger. Ce n'est pas l'aspect revendicatif. » (Chercheur sur le thème des générations)

Enfin, les retraités participent de l'essor des associations et du nombre d'adhérents : « Non seulement les seniors sont beaucoup plus nombreux aujourd'hui à pratiquer des activités culturelles et de loisirs puisque leur participation a plus que doublé en 20 ans, mais encore ils s'ouvrent aux associations sportives : 10% des plus de 60 ans déclarent en faire partie en 1997, contre 4% en 1979-1980. Leur présence dans les activités plus militantes comme l'environnement s'est développée. Cette pénétration accrue des seniors dans le milieu associatif correspond à la **montée en puissance d'un nouveau type de jeunes retraités,**

dotés d'un pouvoir économique important et conservant une bonne forme physique. »
(Hatchuel, Loisel, 1998, p. 363)

Si les retraités ne peuvent participer à tous types d'activités, du fait de leur âge et de leur état de santé, ils peuvent développer des actions dans des domaines de service, intellectuels, de transmission de compétences, ce qui correspond aussi à l'évolution des activités professionnelles de la société française : « Animer, soulager, aider, créer, produire, faire bénéficier de leur expérience, **les vieux peuvent encore servir, surtout dans une société où le travail de force est de moins en moins important et où la créativité, les loisirs, les services, ont une place de plus en plus grande.** Indispensables à l'équilibre social, économique, familial du pays, les gens du nouvel âge, maintenant que leurs problèmes de subsistance sont en grande partie résolus, sont désormais conscients d'avoir encore, au moment de la retraite, une seconde vie devant eux. Ils agissent alors pour les autres, donnant naissance à des échanges socio-économiques entièrement nouveaux, se situant pour la plupart hors des structures marchandes et créant une ressource pour aujourd'hui et pour demain. » (Levet, Pelletier, 1988, p. 239)

Il existe des associations ou des mouvements qui tentent de faire prendre conscience aux retraités qu'ils ont « leur mot à dire » : « Citoyens à part entière, les personnes âgées ont un pouvoir politique dont elles n'abusent pas et qui grandit. Elles représentent actuellement 30% des votants [les plus de 60 ans], et ce pourcentage augmentera d'ici la fin du millénaire. D'ores et déjà, elles ont leur mot à dire, et pas seulement des maux à déplorer. » (Levet, Pelletier, 1988, p. 69)

Selon ces auteurs, les retraités seraient plutôt attirés par une **militance « douce »**, et par des **structures locales**, alors que l'entrée en politique ne serait par exemple pas un moyen privilégié par les personnes âgées : « Les communes sont des lieux où les retraités peuvent retrouver un rôle et des pouvoirs, et il faudra compter avec eux désormais, d'autant plus qu'avec la préretraite, des personnes de plus en plus jeunes disposent de temps libre et ressentent la nécessité d'une activité valorisante. En revanche, l'entrée dans un parti pour militer effarouche les retraités, surtout les femmes. » (Levet, Pelletier, 1988, p. 94)

Les retraités ont donc des potentialités de pratiques associatives qui semblent de plus en plus fortes (ils arrivent de plus en plus jeunes⁸ à la retraite, ils sont de plus en plus diplômés, ils ont une conscience politique et citoyenne et ils vivent la retraite à la fois comme une rupture, mais également comme une continuité avec leur vie professionnelle : ils peuvent

⁸ Notons cependant que tous les retraités ne peuvent être pris comme un groupe homogène. Ils regroupent plusieurs générations. Ainsi, les plus de 70 ans ressentent davantage la vieillesse, il existe un recul des activités sociales, une baisse du taux de vote, également, à partir de cet âge.

donc mettre leurs compétences passées au profit d'actions nouvelles ou qu'ils n'avaient pas le temps de réaliser pendant leur vie active.

2. Les valeurs des « vieux » : un parallèle avec les valeurs écologiques

Les retraités possèdent des spécificités liées à leur âge, qui peuvent être considérées aujourd'hui comme des handicaps, voire comme une illégitimité à agir, mais ils possèdent de plus en plus un potentiel d'actions associatives. Par contre, cela peut prendre des formes nouvelles, en fonction de leur différence, qui peut être revendiquée, dans les mouvements pour les personnes âgées, comme un droit et comme un atout.

Maximilienne Levet développe un argumentaire sur les faiblesses des personnes âgées, qui pourraient se transformer en forces actives qui peut être très utile à l'analyse des potentialités des Baby Boomers.

Ainsi, si les personnes âgées ne sont pas protestataires, elles peuvent jouer un rôle dans l'évolution des valeurs de la société française, par leur décalage même avec celles qui sont dominantes aujourd'hui :

« Ce 'tiers état' représente des valeurs positives qui ont certes du mal à se faire entendre car elles sont en opposition radicale avec celles en honneur dans nos sociétés, mais dont le retentissement sera de plus en plus important. Le nouvel âge incarne en effet : »

- La faiblesse contre la force (moins d'esprit de compétition, pas de loi du plus fort)
- La lenteur contre la vitesse : le temps s'écoule lentement et on y prend ce dont on a besoin
- La disponibilité contre le surmenage
- L'identité contre la fonction (plus seulement un statut professionnel)
- La qualité contre la quantité (les objets ont une signification durable)
- Aujourd'hui contre demain (finis les crédits, la carrière, l'avenir des enfants. Reste l'immédiat)

Ces valeurs seraient celles de l'écologie, dans sa version « douce » de changements en profondeur des comportements de la vie quotidienne : « Ces contre-valeurs, pour le moment sans contre-pouvoirs, militent pour la qualité de la vie, soulignent les absurdités de notre civilisation et sont proches d'un système qui a failli déjà prendre corps dans la contestation écologiste et que le nouvel âge a les moyens (temps et savoir-faire) de vivre, sans perdre son énergie à le revendiquer. » (Levet, Pelletier, 1988, p. 156)

L'intérêt de cette proposition se trouve dans la connexion avec les données que nous avons vues plus haut, à savoir que les personnes âgées semblent de plus en plus intéressées par l'action sociale. Ils peuvent alors trouver, dans leurs propres spécificités, une nouvelle forme

de mobilisation sociale, moins protestataire, mais qui possède une autre forme d'efficacité, d'autant plus que nous avons également vu que se développent des formes d'expertise, de services environnementaux, qui sont des contre-pouvoirs aux entreprises ou à l'Etat. **Les retraités, par les nouveaux mouvements sociaux, par les nouvelles formes de mobilisation sociale, pourraient donc réussir à gérer leur énergie physique, tout en transmettant leurs compétences.**

Par contre, ces changements de comportement peuvent également se focaliser davantage sur le quotidien et devenir une construction de l'authentique, sans mobilisation sociale forte : « Si le nouvel âge en effet incarne une 'logique écologique', c'est d'abord parce qu'il a, retraite oblige, le **temps**, que les jeunes n'ont pas, **de ruser contre le gaspillage** et de ne pas consommer idiot, donc de **davantage respecter l'environnement** : bricolage, jardinage, la retraite fait accéder à l'âge du 'faire soi-même', on fabrique, on récupère, on transforme, on retape. Il faut dire que les âgés ont appris avec la guerre et ses restrictions à tirer parti de tout. [...] Et ces comportements ne sont pas rétrogrades. Avec l'extension du temps libre et du chômage, ils sont même dans le sens de l'histoire : l'âge du bricolage est revenu et les magasins d'outillage et de matériaux à la coupe se multiplient partout dans l'Hexagone. » (Levet, Pelletier, 1988, p. 156)

La reconstruction d'un univers local, authentique, en adéquation avec la nature, peut donc conduire à un certain repli sur soi, qui permet également de développer des comportements écologiques « d'aconsommation », tout en maîtrisant son énergie.

Pour ce qui est des manifestations comme formes de mobilisation sociale, des données matérielles interviennent qui influencent le fait d'aller ou non à ce type de manifestations. Tout d'abord, une militante âgée explique que « *on ne va pas beaucoup aux manifestations, le week-end, on n'est pas là* ». En effet, une partie des retraités font des allers-retours entre ville et campagne, entre résidence principale et secondaire, entre maison personnelle et maison de famille, entre la semaine et le week-end. Ce d'autant plus que nous avons vu que la retraite est une rupture au niveau des rythmes et que cela participe de la continuité sociale du temps : faire la distinction entre la semaine et le week-end permet de garder des repères en phase avec le reste de la société. De plus, cette militante dit également que « *les manifestations, c'est fatigant, surtout à mon âge. En général, il y a de grandes distances à pieds. On piétine. On attend deux heures avant de partir. Moi, maintenant, je ne peux plus rester debout plus de dix minutes. J'ai des vertiges. J'envisage de m'acheter une canne pour m'asseoir, pour aller aux manif.* » Par contre, alors que la vieillesse peut être un moment où l'on perd des liens avec les personnes côtoyées pendant la vie active, la manifestation est un lieu de rencontre, de sociabilité : « *Ma dernière manif, c'était il y a deux ans, je ne sais plus pour quoi, mais c'était quelque chose d'important. Si j'étais là le week-end, j'irais souvent. C'est important d'y être, on échange, on se parle, c'est un plaisir. Etre ensemble, être nombreux, à revendiquer la*

même chose. » La manifestation, comme d'autres formes de mobilisation, renvoie à des relations sociales, en même temps qu'à un but de changement, qui sont des activités dont l'importance se construit tout au long de la vie et qui le restent pendant la vieillesse.

II. LES BABY BOOMERS ET L'ENVIRONNEMENT

Les pratiques associatives et de mobilisation sont également peu étudiées du point de vue des générations. Il convient donc de reconstituer des données sur les Baby Boomers à partir des données accessibles. Cependant, parfois, ces reconstructions sont des estimations plus que des données acquises.

A. QUELQUES DONNEES SUR L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE

1. Une importance relative du thème de l'environnement

L'environnement est considéré, par les Français, comme un sujet grave, mais pas prioritaire. En effet, « la **quasi-totalité des Français se déclarent sensibles à l'environnement** (90%), et près d'un tiers (31%) font même état d'une sensibilité 'très importante'. Cet intérêt se traduit en partie dans la progression de la connaissance des thèmes écologiques. »⁹ (Dufour, Loisel, 1996, p. III) Cependant, **l'environnement n'est pas prioritaire** dans les classements en terme de danger (Maresca, Hébel, 1999, p. 105).

De plus, « le **sentiment d'urgence concernant l'environnement** est plus fort chez les **femmes**, les **jeunes** adultes, chez les individus les **plus diplômés et les plus aisés**, chez ceux qui se préoccupent des questions publiques et dont l'opinion **politique** est plutôt située à **gauche**. » (Maresca, Hébel, 1999, p. 107)

La forte sensibilité correspond aussi à l'adoption d'attitudes concrètes (efforts financiers pour acheter des produits préservant la nature, adhésion à une association de défense de l'environnement, par exemple).

2. Qui doit agir ?

Les jeunes et les femmes sont plutôt pour une **mobilisation individuelle**, alors que les hommes, les personnes âgées, les cadres supérieurs, les individus favorables aux écologistes, les personnes égalitaristes, les personnes fortement conservatrices et opposées à l'écologie sont plutôt pour une **intervention des pouvoirs publics**. Les classes moyennes privilégient les **contre-pouvoirs** (experts, associations, etc.) (Maresca, Hébel, 1999).

⁹ Les citations d'ouvrages, d'articles figurent entre guillemets. Les citations d'entretiens ou de conversations figurent entre guillemets et en italique.

⇒ Cependant, si les sondages voient l'intervention des pouvoirs publics comme une moins forte mobilisation, cette réponse est donnée par des personnes qui ont les mêmes caractéristiques socio-économiques et culturelles que celles qui adhèrent le plus aux associations. Nous pouvons alors faire l'hypothèse que les pouvoirs publics ne sont alors pas considérés uniquement comme l'acteur dominant, mais comme une **cible de pressions**.

3. Les comportements écologiques

Les pratiques sont moins étudiées que les représentations, dans les études sur l'environnement, alors qu'elles donnent de véritables **points d'appui** pour comprendre les **logiques d'action** des militants ou de la population française en général, face à la question de l'environnement.

Un croisement entre les pratiques et les valeurs qui leurs sont associées permet d'avoir une **vision plus complète des comportements écologiques**, de leur implication dans le quotidien. Ainsi, Dobré (1999) distingue deux comportements : l'**aconsommation**, qui est le fait de ne pas consommer, ou consommer autrement. La gestion de la rareté des classes populaires est un comportement écologique, même s'il n'est pas conscient et revendiqué ; et la **résistance civile**, quand un mouvement de critique sociale est associé aux comportements de consommation : c'est le cas de la **classe moyenne**. Il peut donc y avoir une **mobilisation sociale dans les pratiques de consommation**.

Selon Dobré (1999), les trois plus forts critères qui montrent le plus fort engagement écologique en termes de pratiques sont le niveau d'études, le revenu du foyer et la profession exercée : les individus appartenant à des **milieux aisés** et de **niveau socio-culturel élevé** sont les plus acheteurs, sont également les plus sensibles aux questions environnementales et se déclarent bien informés sur ce sujet.

Il existe également une référence théorique aux valeurs générationnelles, qui contiennent entre autres les valeurs environnementales : c'est la distinction faite par Inghelhart (1990) entre valeurs matérialistes (accent sur le bien-être matériel et la sécurité physique) et post-matérialistes (qui dépasseraient ces notions). **Le clivage générationnel aurait lieu entre les personnes nées avant 1932 et celles nées après 1942 (les Baby Boomers)**.

B. ENVIRONNEMENT ET PHENOMENE ASSOCIATIF

1. Indices quantitatifs de l'intérêt pour l'environnement

Tout comme les autres associations, celles de défense de l'environnement se sont développées en nombre, mais pas toujours en activité : « Faute d'évaluation très précise, on considère que, durant les **quinze dernières années**, environ **40 000 associations centrées sur**

la défense du cadre de vie, de la nature et du patrimoine se sont créées. Mais seulement **1 500 auraient une vie réellement active** et impliqueraient environ **100 000 adhérents dont 5 000 militants actifs.** Seules 1 433 associations disposent aujourd'hui d'un des agréments en matière d'environnement leur permettant d'accéder aux structures de participation officielle. » (Lascoumes, 1994, p. 227)

Au niveau des adhérents, comme pour les associations en général, le niveau de diplôme joue sur l'adhésion, Maresca et Hébel (1999) considérant que « le militantisme suppose une **disponibilité** et une **propension à se mobiliser activement** qui est plus répandue parmi les **catégories supérieures** de la population. » (p. 121)

De plus, **les plus de 60 ans augmentent** (mais restent à moins de 5% d'adhérents). Ils semblent en fait plutôt « rattraper leur retard » : « Pour la vie associative, l'environnement est un secteur encore modeste, tant en nombre d'adhérents déclarés qu'en participation bénévole. Selon les données du CREDOC, seuls 3 Français sur 100 déclarent adhérer à une association de défense de l'environnement et cette proportion n'a connu, en vingt ans, que de très faibles inflexions. Selon la Fondation de France, **parmi 100 Français ayant une activité de bénévolat, 5 l'exercent dans le domaine de l'environnement.** En vingt ans, le profil général des Français qui adhèrent à des associations a évolué. Le plus significatif est l'accroissement, dans tous les secteurs, de la participation des personnes d'âge mûr et des personnes qui sont à la retraite. » (Maresca, Hébel, 1999, p. 120) Hatchuel et Loisel (1998) y voient d'ailleurs un phénomène générationnel : « La stagnation des effectifs [des associations de défense de l'environnement] cache là un grand bouleversement. Alors qu'il y a une vingtaine d'années, 58% des adhérents écologistes avaient moins de 40 ans, ceux de cet âge ne représentent aujourd'hui que 26% des membres. A l'inverse, la part des seniors y a triplé, passant de 10% à 31%. On peut faire l'hypothèse que **ce vieillissement résulte en partie d'une déficience de renouvellement.** La participation à une association de défense de l'environnement serait alors principalement un **phénomène générationnel** : les **militants de la première heure, qui avaient entre 20 et 30 ans dans les années soixante-dix, sont maintenant quinquagénaires,** alors même que les successeurs plus jeunes se font rares. » (Hatchuel, Loisel, 1998, p. 3695)

Les inflexions politiques ou environnementales jouent également un rôle dans l'adhésion. Ainsi, « les **interactions entre vie politique et vie associative sont très fortes** et se développent sous l'influence de deux facteurs. D'une part, l'**engagement de militants écologistes associatifs dans les partis « verts » est net, même s'il est loin d'être massif.** Dans de nombreuses régions, s'observe une corrélation très forte entre la situation d'**opposant politique** et celle de militant associatif. » (Lascoumes, 1994, pp. 262-263)

- Les Français de plus de 60 ans sont des membres plus impliqués dans les associations que la moyenne. Ainsi, en 1998, Loisel et Fourel (1999) donnent les proportions

suivantes : 39% des Français¹⁰ se déclarent adhérents à une association, et ils se répartissent ainsi : 26% des Français sont des membres ordinaires (2/3 des adhérents) et 13% des Français sont des membres impliqués (1/3 des adhérents). A l'intérieur des membres impliqués, la proportion des plus de 60 ans est plus forte que la moyenne nationale : **17% des Français de 60 ans et plus sont des membres « impliqués ».**

➤ **Les personnes de plus de 60 ans rattrapent leur retard dans l'adhésion à des associations de défense de l'environnement.** En effet, alors qu'environ 3% des Français adhèrent à une association qui milite en faveur de l'environnement, soit environ 1 330 500 personnes de 18 ans et plus, c'est le cas d'environ 5% des plus de 60 ans, et ils représentent **31% des adhérents d'associations écologistes** (ils étaient 10% il y a 20 ans).



Nombre de personnes de plus de 60 ans en France : environ 11 600 000 (en 1995)

Environ 5% dans l'environnement (environ 580 000)



17% sont des membres « impliqués » dans une association de défense de l'environnement, soit environ 98 600 personnes



Environ 100 000 personnes de plus de 60 ans sont des « membres impliqués » dans une association de défense de l'environnement (vers 1995)



*Si les Baby Boomers ne participent pas davantage aux associations de défense de l'environnement (hypothèse de participation basse, alors que la tendance est au renforcement du pourcentage des plus de 60 ans), ils seront néanmoins **14 millions à avoir plus de 60 ans en 2010***



Les personnes de plus de 60 ans seront au moins environ 120 000 à être « impliquées » dans l'environnement en 2010

Cependant, il ne semble pas y avoir de lien mécanique entre le nombre d'adhérents et les capacités de mobilisation et de visibilité, ce qui rend les associations de défense de l'environnement quelque peu « imprévisibles » : en tout cas, **l'étude de leur nombre et du nombre d'adhésions ne suffit aucunement à prédire si elles seront « dangereuses », au sens d'actives et déstabilisatrices dans le système d'action** (Lascoumes, 1994).

¹⁰ A noter que la définition des « Français » n'est pas homogène ni très bien définie selon les instituts de statistiques. Ainsi, le CREDOC évoque les « concitoyens de 15 ans et plus », alors que l'INSEE parle des « 18 ans et plus ». De plus, on ne sait pas si les Français sont les métropolitains ou tous les Français, si ce sont les personnes qui sont de nationalité française ou qui vivent sur le territoire français. Nous prendrons donc comme base (minimale) de données les habitants de France de métropole de 18 ans et plus, tels que donnés par le recensement (1990 et évaluation 1995, INSEE résultats).

2. Evolution du rôle et des moyens d'action des associations de défense de l'environnement

Les associations de défense de l'environnement ont de plus en plus un rôle d'expertise vis-à-vis de la population et des autres acteurs de l'environnement, et **font appel à des experts, des professionnels** pour faire avancer leurs revendications. Alors l'action de l'association peut pencher vers des **actions plus juridiques, plus techniques, moins militantes**, moins revendicatives¹¹.

Ainsi, un des experts rencontrés explique qu'il existe un nouveau type de mobilisation, qui n'est plus de mobiliser un grand nombre de personnes, mais de **pointer des failles juridiques**. Cela correspondrait à une nouvelle « génération » d'associations, plus jeunes, et également de nouvelles générations d'adhérents :

*« On a soit des groupes très actifs, plutôt des gens jeunes, soit des groupes très installés dans un certain nombre d'activités autour de l'environnement et qui sont plutôt des gens âgés.I...] Il y a une génération de militants 70 [qui] ont atteint une forme de piétinement. **Et la question de la contestation juridique a permis de donner un souffle**, ce qui pose beaucoup de problèmes aux pouvoirs publics parce qu'ils ont compris que l'augmentation des recours juridiques remettait sérieusement en question la question de l'aménagement. [A quel niveau se font les recours ?] Je crois qu'il y a plusieurs types de recours : les recours administratifs contre les préfets, et y a des recours, les plus forts sont ceux qui font des recours en droit pénal au tribunal contre un agriculteur ou un maire. »* (Chercheur sur le thème des pratiques associatives)

Ces nouvelles formes d'actions s'accompagnent de nouveaux profils d'adhérents, comme des juristes professionnels, ce qui est « *un phénomène nouveau, qui date de 10 ans, pas plus. Je parle de sa généralisation.* » (Chercheur sur le thème des pratiques associatives)

La mobilisation de masse se trouve donc remplacée, alors qu'elle est en déclin, par une autre forme d'action, qui correspond davantage, selon l'expert rencontré, au contexte actuel :

*« Aujourd'hui on ne sait plus mobiliser les foules. C'est une nouvelle arme militante au moment où une ancienne disparaît. [...] **Le recours contentieux, c'est vraiment clean.***

¹¹ En effet, l'écologie est devenue un mouvement social dans les années 60. Auparavant, elle était davantage une vision romantique du monde (XIX^{ème} siècle, en Allemagne), ou un « conservationnisme » (qui avait pour mission de conserver et protéger la nature, les animaux, les parcs naturels), puis un lobbying politique (développé par une élite sociale et intellectuelle). Elle fait partie des « nouveaux mouvements sociaux » et, après une phase politisée, elle développe, dans les années 80, un plus grand pragmatisme. Cattacin, Giugni et Passy (1997) expliquent qu'alors, la **contestations est plus ciblée**, qu'elle combine des actions non conventionnelles (manifestations, sit-in, etc.) et conventionnelles (lobbying politique, par exemple), qu'une contestation écologique s'organise fortement au **niveau local** : « De nombreux comités d'action se développent, enracinés dans des réalités régionales, dont la devise devient clairement : **penser globalement, et agir localement.** » (p. 86).

C'est l'outil parfait pour empêcher de tourner en rond, pour mettre du grain de sable dans la machine, donc c'est très efficace et sur les questions d'aménagement, il y a plein de vices de formes qui permettent d'attaquer en permanence. » (Chercheur sur le thème des pratiques associatives)

De plus, les experts peuvent être également définis comme des personnes qui ont ou avaient des compétences professionnelles et qu'ils peuvent mettre à contribution d'une association de défense de l'environnement. Les **experts** peuvent donc être de **jeunes cadres** avec des compétences **juridiques**, mais également des **personnes d'âge mûr, voire des retraités**, qui contribuent aux associations selon les compétences qu'ils possédaient déjà auparavant.

Cette évolution des associations concerne non seulement leur manière de fonctionner, mais également leur structure, car cela correspond à un recentrement des associations sur un noyau dur de militants très impliqués : *« Les associations ne sont plus qu'un petit noyau de personnes compétentes pour faire du contentieux, donc très efficaces mais très peu nombreuses en terme de militants actifs »* (Chercheur sur le thème des pratiques associatives)

3. L'inscription géographique des associations de défense de l'environnement

Maresca (1997) a développé une analyse géographique et en réseau du paysage associatif de l'environnement et montre que, selon les régions, le niveau d'appréhension est différent et que les mots d'ordre, les revendications concernent des thèmes différents.

Il montre tout d'abord que les niveaux d'appréhension de la réalité associative en matière environnementale dépend des lieux. Ainsi, en Auvergne, les associations les plus actives sont à vocation régionale, alors qu'en Ile-de-France, c'est le niveau du département qui semble important (dans les négociations auprès des autres acteurs, en particulier).

De plus, les intérêts des associations varient selon la région, qui possède des particularités morphologiques, culturelles, de paysage, etc. Par exemple, les associations auvergnates sont plutôt orientées sur des préoccupations naturalistes (c'est-à-dire l'emprise des espaces naturels), alors qu'en Ile-de-France, on trouve plutôt une sauvegarde d'intérêts résidentiels (de protection du cadre de vie et oppositions aux nuisances).

De plus, historiquement, les associations de défense de l'environnement ont été ancrées dans certains lieux, et aujourd'hui encore, même si les associations commencent à recouvrir l'ensemble du territoire, **certains espaces peuvent être considérés « sensibles »**, comme les *« grosses villes »*, les *« sites remarquables »*, *« les côtes françaises »*, et plus récemment les *« axes de communication »*.

Un autre « lieu » de sensibilité environnementale est la **zone périurbaine**, la zone de contact entre rural et urbain, car les habitants se mobilisent pour empêcher la progression de la ville sur la campagne, qu'ils mythifient :

« La préoccupation du cadre de vie est plus une préoccupation de nouveaux propriétaires, donc les soixante-huitards sont quand même devenus propriétaires de jolies maisons dans un joli cadre, par contre les jeunes générations n'ont pas cette problématique du cadre. » (Chercheur sur le thème des pratiques associatives)

C. L'ENVIRONNEMENT COMME SYSTEME D'ACTION : RESEAUX ET MOUVEMENTS SOCIAUX

Les associations entrent dans un système d'action plus large, qui forme le paysage environnemental français (et international) et leur définition et leur connaissance sont sujettes à la compréhension des autres acteurs collectifs qui les entourent et qui ont des relations avec elles. De plus, nous pouvons faire l'hypothèse que les Baby Boomers font partie des acteurs collectifs et individuels et collectifs de l'environnement : où sont-ils et quels sont leurs rôles ?

1. Les acteurs en jeu dans les mobilisations environnementales : rôles et interactions

Plusieurs types d'acteurs entrent dans les actions liées à l'environnement. Selon les auteurs, leur place et leur rôle peuvent diverger, mais il est possible de reconstruire un système d'action, à partir de leurs analyses (voir Maresca, 1997, Lascoumes, 1994, Peixoto, 1993). Les acteurs rencontrés sont principalement :

⇒ **L'Etat et ses instances** (les ministères – en particulier l'Agriculture, l'Equipement, l'Industrie et l'Environnement –, les préfetures, les tribunaux administratifs, les administrations, etc.). L'Etat est à la fois un adversaire des associations ou des mouvements sociaux et un interlocuteur. Aujourd'hui, le ministère de l'Environnement se développe comme un acteur, mais il semble exister, en son sein, des logiques contradictoires d'action (corps de l'Etat différents), ce qui complexifie les prises de décision.

L'Etat espère de la part des mouvements de défense de l'environnement qu'ils soient des antennes locales de politiques publiques de l'environnement, telles qu'elles sont négociées au sein de l'appareil d'Etat entre les différents ministères, alors que les associations de défense de l'environnement craignent leur assimilation à l'Etat.

⇒ **Les collectivités territoriales** (conseil régional, conseil général, etc.).

⇒ **Les instances politiques** (partis écologiques et autres partis, mais aussi les élus locaux). L'environnement entre dans le discours des hommes politiques, non seulement des

écologistes, mais également des autres, de manière plus ponctuelle, voire « *opportuniste* », selon un industriel rencontré. Ceux-ci ont un discours environnemental qui se situe entre deux pôles de communication : l'environnement comme valeur idéologique ou comme utilisation stratégique (au niveau local, en particulier, pour s'opposer à un autre élu ou pour se positionner sur un « problème » local).

⇒ *Les canaux médiatiques.* Ils proposent une certaine vision de l'environnement, que Lascoumes définit comme « naturaliste et appropriative », qui « avec ses catégories morales et son approche émotionnelle des problèmes, a toujours été disponible pour combler le vide de notre connaissance ordinaire des enjeux environnementaux. Les argumentations médiatiques sont ainsi le plus souvent en phase avec ces approches réductrices, elles les reflètent et les renforcent dans des interactions continues. » (p. 91)

Plusieurs organes de presse sont liés à des associations (de consommateurs, de défense de l'environnement) et utilisent ce canal pour mettre en lumière des « problèmes environnementaux » qu'ils construisent comme tels.

⇒ *Les instances d'expertise* (laboratoires universitaires, sociétés savantes, etc.) qui peuvent être en lien avec les différents autres protagonistes, pour leur donner une légitimité scientifique.

⇒ *Les entreprises*, les organisations professionnelles (les secteurs à risque, comme la chimie, le pétrole, le nucléaire, mais aussi l'eau et toutes les industries). Les entreprises (industries, en particulier) font partie des acteurs de l'environnement car elles sont potentiellement des « sources » de problèmes ou de risques environnementaux. Les associations ou les usagers peuvent alors se mobiliser contre elles.

Certaines ont des services de veille, de gestion de la crise, qui renvoient (entre autres) à l'environnement.

Les actions pour prévenir les difficultés que peuvent provoquer des mobilisations sont de plusieurs ordres. Le responsable d'un service de veille d'une entreprise de distribution de ressources explique que son entreprise développe plusieurs canaux d'informations : l'analyse de baromètres d'opinions, de baromètres clients et de baromètre presse (analyse de contenu des articles de journaux) ; le développement d'un réseau d'observateurs au niveau local ; des analyses des crises précédentes. Cette entreprise joue donc **à la fois sur le local et sur le national** et tente ainsi de faire un portrait des opinions et des revendications qui se construisent, et de les suivre dans leurs évolutions. Les entreprises peuvent donc avoir des

difficultés à gérer des mobilisations symboliques, alors qu'elles ont des outils pour gérer des problèmes concrets¹².

⇒ *La population française* en tant que somme d'individus (cela renvoie à la sensibilité à l'environnement, voir plus haut).

⇒ Aujourd'hui, se développe le rôle de *la CEE*, ainsi que des *instances internationales comme l'OMC*.

⇒ *Les instances associatives* (au niveau départemental, régional ou national) environnementales ou autres (caritatives, etc.).

Selon les époques, les différents acteurs décrits ici n'ont pas le même poids. Ainsi, en 1994, Lascoumes écrit : « Des acteurs montants comme les élus locaux ou la CEE, constituent des groupes d'influence et de pouvoir encore difficiles à cerner dans leurs contributions spécifiques. » (p. 27) Aujourd'hui, ils sont à prendre davantage en compte dans le système d'action.

Tous ces acteurs sont en forte interdépendance et forment le système d'action environnemental français. Il existe en effet des **systèmes d'alliance tournante** : mobiliser des alliés et produire des compromis pour ouvrir sur des solutions recevables par les autres acteurs concernés. Ces acteurs sont en lien à différents niveaux : départemental, régional, national, voire international. Cependant, à chaque niveau, « le schéma réticulaire, qui est plus systémique, est très **tributaire des structurations contingentes** : histoire locales des groupes, lignes de forces des différents pouvoirs (locaux, régionaux), nature et ampleur des enjeux sur la nature et le cadre de vie. » (Maresca, 1997, p. 85)

Notons également que les associations de défense de l'environnement ne sont pas des lieux « purs » avec des adhérents qui ne se mobilisent que dans et par l'association. Il existe des **métissages entre principe associatif, politique, social, syndical** : les mêmes personnes peuvent participer à plusieurs « nouveaux mouvements sociaux » (classe moyenne intellectuelle et sociale, plutôt de gauche, avec un niveau de formation élevé – ce qui correspond au profil des défenseurs de l'environnement), il peut exister des liens formels ou

¹² Il semble exister deux modes de raisonnement des « problèmes » qui incitent à revendiquer, qui sont le mode symbolique et le mode concret, qui sont proches du mode national et du mode local de résolution des problèmes. Ainsi, un expert dans le domaine des mouvements sociaux explique que « *les enjeux nationaux sont symboliques. Par exemple, on ne sait rien du nucléaire, personne ne maîtrise l'information, alors que le symbolique disparaît quand on est sur du très local, par exemple pour une classe d'école.* » Cela renvoie également à l'évolution des mouvements sociaux, qui étaient fortement idéologiques dans les années 70 et qui sont aujourd'hui plus pragmatiques, plus centrés sur des problèmes concrets. Cependant, les deux modes de raisonnement perdurent et **lorsque les deux acteurs en opposition utilisent deux modes différents de logique, le débat et la discussion semblent complexes.**

informels entre partis politiques, syndicats et associations, certaines associations sont adhérentes à d'autres associations de défense de l'environnement, etc.

Ainsi, il existe plusieurs types d'acteurs dans le système d'action de l'environnement : Les **émetteurs**, ce sont les **sources** de problèmes (en particulier les entreprises, les industriels) ; les **récepteurs**, ce sont les **usagers**, ceux qui sont amenés à percevoir et à vivre avec un « problème » environnemental ; les **organiseurs**, qui sont les **intermédiaires** entre la source du problème et ceux qui le reçoivent, et qui tentent de le « régler », de le « gérer » : ce sont les associations, les mouvements, les structures d'organisation des usagers ; le **législateur**, qui doit **arbitrer** entre ceux qui émettent et ceux qui reçoivent un « problème » environnemental. Cependant, celui-ci devient souvent la **cible** même des organisateurs, qui font pression sur lui, pour qu'il légifère ou qu'il mette en pratique la législation en vigueur contre les émetteurs.

⇒ Dans une vision prospective, notons que lorsque les Baby Boomers arriveront à la retraite, ce système d'action va se trouver modifié : aujourd'hui, la génération des Baby Boomers semble se trouver parmi chaque élément de ce système (dans les entreprises, les organes d'Etat, les partis politiques, les associations, etc.). Par contre, leur retraite correspondra à leur **sortie des lieux professionnels du système (entreprises, administrations, médias) et à leur maintien (ou leur arrivée) dans les lieux qui ne sont pas liés à leur profession (association, partis politiques, experts indépendants, etc.)**.

Nous pouvons donc faire l'hypothèse qu'il y aura des changements dans les manières de négocier (alors qu'ils se trouvaient d'égal à égal, ils vont se retrouver avec des personnes plus jeunes en face d'eux). **Un rapport intergénérationnel va certainement se construire dans les négociations**, mais il est trop tôt aujourd'hui pour savoir ce que cela peut influencer. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'il pourrait se produire une déstructuration (temporaire) de la façon de négocier et d'argumenter.

2. Les mobilisations des personnes et des associations dans la défense de l'environnement : actions, buts et conséquences sociales

Les formes de mobilisation rencontrées dans l'enquête sont nombreuses et renvoient aux buts à atteindre (but ponctuel, recherche de rapidité, ou d'efficacité, changements en profondeur, etc.) : Actions **individuelles** (écrire au maire ou au député, voire demander un rendez-vous, Menacer d'utiliser son vote) ; Actions **ponctuelles collectives** (faire une pétition, participer à une manifestation, à un sit-in, etc.) ; Actions sur le **long terme** (adhérer à une structure de revendication – parti, association, syndicat –, modifier ses comportements de consommation, ses modes de vie – boycott, nouveau type de consommation, etc.).

Ces types d'actions peuvent se **combiner** (ce sont les syndicats qui organisent le plus de manifestations, les militants écologistes ont des modes de vie en adéquation avec leurs revendications, etc.). De plus, elles peuvent correspondre à des évolutions dans le temps : une personne peut commencer par mener une action ponctuelle et individuelle et, si elle n'obtient pas de réponse satisfaisante, mobiliser davantage de moyens et de personnes pour tenter d'être davantage entendue.

✓ Il existe une **socialisation de la revendication sociale**, qui permet de mobiliser un certain « *répertoire d'action* » dans une mobilisation. Les générations vivant aujourd'hui en France ont par exemple toujours connu la manifestation comme action. Cependant, la forme même de la manifestation peut varier selon les groupes d'âge majoritaires dans ses rangs. Ainsi, il semble que la « *manifestation d'émeute* » qui est une forme ancienne de mobilisation revienne avec les jeunes, alors que **les plus âgés ont une manière plus « disciplinée » de fonctionner**. Nous pouvons voir ici apparaître trois notions autour de l'âge social :

- l'impact de la socialisation à une époque donnée, qui suit tout au long de sa vie une personne et l'influence dans ses actes (notion de génération sociale)
- l'impact de la situation actuelle pour tout le monde : est-ce que l'époque est mobilisatrice ou non ? (notion d'effet d'époque, de situation)
- l'impact de l'âge actuel des personnes : les jeunes seraient moins « disciplinés » que les plus âgés dans les manifestations (notion de rapport intergénérationnel)

Les moyens d'action renvoient donc à la fois à des critères culturels et sociaux, de socialisation, d'histoire personnelle et sociale, et également à des stratégies d'adaptation de la demande (de réponse à un « problème ») aux acteurs qui sont les partenaires et les adversaires.

✓ Il existe également une **notion d'imprévisibilité du social** : qu'est-ce qui fait qu'une mobilisation va réussir ou échouer ?

- Construction de l'idée de « problème » (seuil, progression, ou rupture, accident, apparition soudaine). Les auteurs et les militants expliquent qu'ils ne réussissent pas à prédire pourquoi et comment un sujet devient un « problème » et pourquoi il sera ou non porté par une mobilisation : « *L'imprévisibilité du social est le fondement même de la science politique : quand les choses sont passées, on peut travailler dessus, mais même là, on n'arrive pas toujours à expliquer. De plus, le fait d'expliquer ne veut pas dire qu'on peut mieux prédire.* » (Chercheur sur le thème des mouvements sociaux). Un « problème » environnemental peut donc se construire en fonction d'une nouvelle donne techniques, matérielle, mais ne devient tel que lorsque cela fait écho à une préoccupation sociale (de toute la population ou d'une partie d'entre elle).
- Alliances ponctuelles entre différents acteurs : quelles seront ces alliances dans 10 ans ?
- Création d'un adversaire : l'adversaire n'est pas absolu, il peut devenir un allié dans certaines circonstances.

➤ « Décliv » qui reste mystérieux pour les analystes et les militants (possible à voir après coup, mais pas possible à prédire) : qu'est-ce qui provoque une mobilisation, ou pourquoi une mobilisation « ne prend pas » ?

3. Quelques données chiffrées sur la mobilisation environnementale en France

(Source : Olivier Fillieule, à paraître, article en anglais, traduit en français par Argonautes)

Nombre de participants par événement [lié à l'environnement, dans les années 90¹³]

Nombre de personnes	Pourcentage %
1-200	40
201-500	20
501-2 000	23
2001 et plus	17
Total	100

Ce tableau renvoie à tous types d'événements dans le domaine de l'environnement (manifestations, mais aussi pétitions, sit in, occupations, actions violentes, plaintes juridiques, conférences de presse, etc.).

Ainsi, « 83% des actions présentées ont concerné moins de 2 000 personnes ! Si une pétition a réussi à réunir 200 000 signatures en 1994 contre la fameuse station d'énergie Superphénix, la plus grande manifestation de la décennie, contre le canal Rhin/Rhône, n'a rassemblé que 10 000 participants, une très faible participation par rapport à la mobilisation des années 70 concernant les problèmes nucléaires. » (Fillieule, à paraître, traduit par Argonautes).

Répartition des événements retenus dans la base de données, selon les groupes de protestation concernés

Groupes de protestations	%
Partis verts	12.5
Partis politiques de gauche	7.4
Partis politiques de droite	2
Partis régionalistes	1.6
Syndicats	3.5
Associations internationales	22.7
Associations nationales	13.7
Associations régionales	9.5
Associations départementales	1.6

¹³ Les données n'indiquent pas exactement les années de référence pour chacun des tableaux. Cependant, l'article analyse les dix dernières années d'activisme environnemental en France. Notons de plus que les données sont constituées par un corpus d'articles de journaux du *Monde*.

Associations locales	8.6
Autres	7
Total	100

Fillieule ajoute qu'il existe une « prolifération des associations », car « 95 événements de protestation codés concernent 80 associations environnementales ! ».

Répartition des événements retenus dans la base de données, selon les répertoires de contestation

Répertoires d'action	%
Manifestation	28.1
Meeting	7.5
Signature/lettre publique/pétition	8.8
Blocus /sit in	9.8
Occupation	5.1
Action violente	6.1
Plainte	10.5
Procès	6.1
Action non verbale et culturelle	7.8
conférence de presse, d'information	4.1
Autres	6.1
Total	100

Si la manifestation reste l'action majoritaire, il y a prolifération des moyens d'action, verbaux / non verbaux, violents / non violents, de masse / individuels, médiatiques/procéduraux, etc. qui se combinent.

De plus, Fillieule explique que le nombre relativement peu important des formes « modérées » d'actions (30%) peut être interprété comme une couverture médiatique moins large de ces phénomènes (le corpus est l'ensemble des articles publiés dans le Monde, sur ces événements). Cependant, il insiste sur l'institutionnalisation du mouvement écologiste qui se développe en France : « Ces résultats semblent confirmer la tendance lourde des associations environnementales en France vers un répertoire de protestation 'd'expert-activiste'. D'une part, cette tendance doit être analysée au regard de la cooptation et de l'institutionnalisation du mouvement. D'autre part, on peut comprendre la transformation de l'identité écologiste vis-à-vis de la critique de ses opposants. Pour le dire brièvement, parce que **les environnementalistes et les écologistes** sont critiqués à cause de leur manque de 'sérieux' et d'informations objectives, **ils tendent à changer leurs stratégies, en écrivant des rapports d'expertise scientifique.** » (Fillieule, à paraître, traduit par Argonautes).

D. LES BABY BOOMERS ET L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

Les groupes d'âge des écologistes¹⁴

	1984 (%)	1988 (%)	1990 (%)
< 20 ans			0,9

¹⁴ Notons cependant que le nombre d'adhérents Verts en France est limité : entre 5 000 et 6 000 personnes (Faucher, 1999, *Le Monde*, 2000).

18-30	31	21.9	
20-30			22.6
31-40	41	39.5	39
41-50	16	16.7	17.7
51-60	6	10.5	9.6
> 60	6	9.6	9.4
Sans réponse		1.8	0.8
Total	100	100	100

(source : Prendiville, 1992)

Age des Baby Boomers	29-38	33-42	35-44
----------------------	-------	-------	-------

Florence Faucher (1999, p. 79) donne un âge moyen des **adhérents Verts** de 39 ans, mais ce chiffre date de 1988 (tiré de Prendiville, 1992). Par contre, Daniel Boy donne un **âge moyen de 47 ans**, issu d'une enquête de 1998. Il semble donc qu'il y ait bien une **masse d'adhérents verts qui sont des Baby Boomers, qui restent adhérents et qui font augmenter le chiffre de l'âge moyen** (augmentation de huit ans de l'âge moyen, en dix ans d'écart, et majorité des adhérents en 1988 qui étaient des Baby Boomers).

Cependant, il existe un **décalage entre les électeurs et les adhérents**. En effet, les **électeurs verts sont plutôt jeunes**, alors que les adhérents sont plus âgés (moyenne d'âge des adhérents : 47 ans, moins de 1% des adhérents verts ont moins de 25 ans, alors qu'aux élections européennes de 1999, 18% des 18-24 ans ont déclaré un vote vert, contre 4% des 50-64 ans). De même, 69% des adhérents sont des hommes, alors que « les femmes forment la majorité de leur électorat » (Boy, 2000, p. 16)

De plus, les logiques d'adhésion évoluent : alors que dans les années 80, l'adhésion dans l'écologie politique correspondait plutôt à des adhésions dans des associations de défense de l'environnement, aujourd'hui, cela correspond à la suite d'une succession d'adhésions à d'autres partis politiques (petites formations écologistes ou courants d'extrême gauche). Il semble qu'il y ait développement de l'engagement politique et baisse de l'environnementalisme (Daniel Boy, 2000, p. 17). Il semble qu'il y ait une **déconnexion de plus en plus forte entre l'adhésion au parti politique des Verts et l'adhésion à une association de défense de l'environnement** : alors que 63% des personnes qui ont adhéré aux Verts avant 1989 sont membres d'une association de défense de l'environnement, seuls 30% de ceux qui ont adhéré en 1998 sont dans ce cas (Boy, 2000, p. 17). Par contre, l'adhésion aux Verts est bien synonyme de changements dans les comportements de la vie quotidienne, surtout pour les plus âgés : consommation de produits biologiques, recyclage, médecines douces, etc. forment une « culture écologiste » qui se développe plutôt après l'adhésion (Agnès Roche, 2000, p. 17).

III. BABY BOOMERS, MOBILISATION ET ENVIRONNEMENT : HYPOTHESES DE LIENS ENTRE CES TROIS NOTIONS

Les personnes de 60 ans et plus seront plus de **12 millions en l'an 2000** et vont augmenter de près de 2 millions entre 2000 et 2010 (ils étaient 7 millions en 1954, ce qui fait un **doublent entre 1954 et 2010**). Alors qu'en 1990, il y avait 130 personnes de plus de 60 ans pour 100 jeunes de 15-24 ans, ils seront 161 en 2000 et 190 en 2010 (hypothèse avec 1,8 enfants par femme), et il y aura au moins **deux fois plus de personnes de plus de 60 ans que de jeunes de 15-24 ans en 2020**.

A. QUEL AVENIR ENVISAGENT LES BABY BOOMERS ?

Un expert sur les générations et les retraites explique qu'au niveau de leur avenir pendant la retraite (voir CREDOC, 1998), les Baby Boomers souhaiteraient partir tôt (ils aimeraient que l'âge à la retraite soit abaissé de cinq ans) et partir totalement de leur activité professionnelle.

Au niveau des activités qui seraient selon eux privilégiées, alors que la génération précédente répond vouloir « une vie de repos bien méritée », **la génération du Baby Boom préférerait « réaliser de nombreux projets »** (et c'est le cas particulièrement des femmes). Pour ceux qui disent vouloir **s'impliquer davantage dans une association (presque la moitié)**, les thèmes envisagés sont majoritairement **l'humanitaire et le social**, puis le sport, puis la culture et l'art (les pratiques environnementales ne figurent pas spécifiquement dans cette enquête). Cependant, le rapport note également un **décalage entre les pratiques actuelles (faibles) et les discours pour le futur (forts)** et se demande si les retraités réaliseront vraiment cette adhésion.

Lorsqu'ils sont interrogés sur leurs projets, ils parlent des voyages, puis du bricolage, et ensuite de la pratique associative. L'association fait donc partie des projets des Baby Boomers et renvoie à une volonté de ne pas cesser toute activité à la retraite et de continuer à avoir des liens sociaux. Cela correspond à une volonté d'être utile (nous avons vu que la retraite peut être un choc, voire provoquer une « crise identitaire » chez les nouveaux retraités). Cependant, si les projets se focalisent entre autres sur l'association, il n'est pas évident que tous réalisent leur volonté d'être actif de cette manière.

B. QUEL AVENIR MILITANT LES EXPERTS ENVISAGENT-ILS POUR LES BABY BOOMERS ?

Pour les experts rencontrés et à partir des analyses lues sur les différents thèmes que la question aborde, le lien entre Baby Boomers, environnement et mobilisation n'est pas simple ni mécanique. Il existe des raisons qui penchent pour une mobilisation des (ou de certains) Baby Boomers pour l'environnement, d'autres qui penchent pour une absence ou une très

faible mobilisation. De plus, les formes de la mobilisation sont importantes à dégager pour comprendre le lien avec la revendication d'une part, et avec les effets que cela pourrait entraîner pour EDF d'autre part.

1. Les hypothèses contre la mobilisation envers l'environnement

Une série de « raisons », d'hypothèses, de variables sont en défaveur d'une mobilisation des Baby Boomers en faveur de l'environnement. Celles-ci sont construites à partir de la connaissance actuelle des Baby Boomers d'une part et des retraités d'autre part.

◆ Les Baby Boomers auraient peu de raisons de revendiquer, ils sont « rangés »

Tout d'abord, une réaction de certains experts rencontrés est de chercher à briser le mythe de la génération des Baby Boomers, qui porterait en elle une force de protestation importante, qui la suivrait depuis sa jeunesse. En effet, les personnes rencontrées s'accordent à dire que la question n'est pas si simple et que l'effet Baby Boomers est loin d'être mécanique. Plusieurs autres variables que la protestation de mai 68 entrent en compte, qui pondèrent l'impression de colère contre la société laissée comme une empreinte par cette génération, d'autant plus que certains rappellent que *« en 68, ceux qui ont fait la révolution ne sont pas ceux qui avaient 20 ans, souvent »*.

Néanmoins, Mai 68 a été porteur de revendications et de changement social qui a pu être diffusé bien plus largement qu'auprès des seuls participants :

« C'est tout à fait important qu'une génération trouve le moyen de se transformer en un mouvement social parce que c'est un moyen de diffuser à l'échelle de l'ensemble de la génération des dispositions qui sont portées consciemment par une minorité. »

Si des valeurs revendiquées en mai 68 continuent d'être portées par cette génération, certains considèrent que cela ne suffit pas à créer des revendications fortes au moment de la retraite, les Baby Boomers n'ayant pas ponctué leur histoire de telles mobilisations.

◆ Une « fatigue » de l'investissement qu'ils ont eu pendant leur vie active

D'autres pensent par contre que les Baby Boomers ont beaucoup apporté à la société française, mais que le moment de la retraite pourrait être vécu comme un moment de « repos », par rapport à une vie remplie d'implication et de mobilisation : *« Ma question c'est : où en est cette génération qui a beaucoup fait, qui s'est beaucoup investie dans la vie sociale... elle est peut-être un peu fatiguée... »* (Chercheur sur le thème des générations)

Dans les deux cas, la retraite n'est pas considérée par les experts comme un « déclic » qui favoriserait un regain de mobilisation, au contraire.

◆ **Les retraités laisseraient davantage agir les Pouvoirs Publics**

Nous avons vu que les personnes âgées sont plus enclines à laisser agir les pouvoirs publics en matière d'environnement, certains chercheurs pensent donc que cela pourrait être le cas également des Baby Boomers, en tant que retraités, qui ne chercheraient pas de mobilisation individuelle.

L'effet de cycle de vie (retraite) et l'effet générationnel (les Baby Boomers), dans les trois raisons évoquées, se cumuleraient pour faire baisser le niveau de mobilisation active des Baby Boomers à la retraite.

◆ **Les Baby Boomers seraient pris par d'autres types de revendications**

Cependant, certains experts considèrent que les Baby Boomers (ou une autre partie d'entre eux) pourraient avoir des revendications et développer des mobilisations, mais que **l'environnement ne serait pas prioritaire** dans ces demandes de changement social.

Un des thèmes importants dont nous ont parlé plusieurs experts est **le problème du paiement des retraites**, qui concerne les Baby Boomers non seulement comme retraités, mais spécifiquement leur génération, car il existe un décalage quantitatif entre eux et les générations suivantes, qui pourraient ne pas être à même d'assurer les pensions des futurs retraités¹⁵.

De plus, ils pourraient également revendiquer ou se mobiliser pour le **système de santé**, cela étant un sujet problématique pour leur génération de manière plus immédiate.

Cependant, si l'environnement n'est pas considéré comme central au départ de ces possibles revendications, il peut faire partie intégrante de ces problématiques des fonds de pension ou de la santé :

« Les fonds de pension peuvent se montrer comme responsables et respectueux de l'environnement. Mais qu'est-ce que ça pèse vraiment dans l'environnement, ce n'est pas grand chose, plutôt un colifichet montrant que moralement, la génération défend les bonnes valeurs aussi après tout. » (Chercheur sur le thème des générations)

Soit les Baby Boomers ne se mobiliseraient pas de manière générale, car **l'effet retraite serait un effet démobilisateur**, soit leurs revendications pourraient porter principalement sur **d'autres domaines que l'environnement**. Cependant, d'autres experts, ou les mêmes développant des argumentaires nuancés, vont montrer qu'il existe également des raisons pour que les Baby Boomers s'engagent sur l'environnement.

¹⁵ Cependant, certains experts disent que les retraites ne deviendront un réel problème que pour les générations qui suivront les Baby Boomers : *« Quand on lit les réformes des retraites de Charpin, le gros du changement, c'est quand même pour les générations d'après 1950. Elle rentre à plein régime pour ceux qui naissent à partir de 1955. C'est une réforme assez cynique : attention il faut limiter les retraites parce que ça va être difficile, mais on fait subir l'ajustement aux générations qui viennent après... »* (Chercheur sur le thème des générations)

2. Les hypothèses pour la mobilisation envers l'environnement

◆ L'environnement est un thème « dans l'air du temps »

Pour les experts en environnement, comme pour d'autres qui sont concernés à un niveau plus personnel, le thème de l'environnement semble une problématique « qui monte » aujourd'hui et qui est portée par la génération des Baby Boomers, ou plus généralement par toutes les générations qui sont nées après la deuxième guerre mondiale (qui auraient des valeurs post-matérialistes).

◆ La génération des Baby Boomers porte l'écologie politique

En lien avec ce thème de l'environnement, les Baby Boomers porteraient en grande partie le mouvement de l'écologie politique. Nous avons vu que celle-ci a été créée à la même époque que Mai 68 et les Baby Boomers ont pu s'y intégrer, en faisant le lien entre la contestation de la société de consommation en termes de revendications étudiantes et en termes de revendications écologistes : « *La génération de 68 et dans les années 70 a été Mao et trotskiste, etc. Mais beaucoup se sont rangés quand même. Mais ce sont eux qui ont construit Sud et les partis écolos. En plus, ils vont avoir du temps.* »

Ainsi, **les thèmes d'inquiétude des retraités actuels et des futurs retraités pourraient être différents**, parce que **l'environnement est de plus en plus présent dans les préoccupations quotidiennes** :

« Mes interlocuteurs dans les associations de défense de l'environnement, c'est des types de mon âge, voire plus jeunes. Ce sont des gens qui ont été élevés à l'écologie, c'est ma génération [né en 1952, a 47 ans]. Cette tranche d'âge là, les gens entre 45 et 55 ans ont fait avancer l'écologie. Paris VI, les premiers bouquins d'écologie, les premières chaires d'écologie, au delà de la taxinomie, des invertébrés, ont été montées à cette époque là, par des types qui étaient jeunes. La génération d'avant n'a pas vu ça. » (Responsable d'un service de «veille» d'une entreprise de distribution de ressource)

◆ Les Baby Boomers peuvent prendre conscience tardivement mais fortement de l'importance de l'environnement

Les deux raisons évoquées ci-dessus se combinent avec une troisième hypothèse, qui est que les Baby Boomers n'ont peut-être pas encore pris conscience de manière forte de l'environnement et n'ont **pas encore une conscience écologique, mais cela semble se développer progressivement chez eux** : un lien s'établit petit à petit entre leurs problématiques anciennes de revendication, une nouvelle construction de la politique et de la citoyenneté et l'écologie comme porte à ouvrir, comme solution possible aux questions actuelles :

« Au début j'étais très anti-écolo, je les prenais pour des gens qui voulaient peser sur notre mode de consommation et je me souviens je ne sais plus qui avait dit 'faites attention ne gaspillez pas l'eau' et je m'étais dit 'mais enfin, laissez moi gaspiller l'eau comme je veux' ; or depuis lors il y a eu une prise de conscience qui s'est faite très vite finalement... » (Chercheur sur le thème des générations)

De plus, cette préoccupation environnementale peut prendre forme en relation avec les **enfants des Baby Boomers**, leur avenir commençant à se poser à cette génération. De plus, les Baby Boomers, vieillissant, pourraient **se poser la question de ce qu'ils vont transmettre à leurs enfants** et petits-enfants, et la question de **l'état de l'environnement** pourrait poindre (quel environnement donne-t-on à la génération future ?).

Les Baby Boomers, **en vieillissant, pourraient donc prendre conscience** de problèmes environnementaux, en lien avec leur propre santé ou avec l'héritage laissé à leurs enfants. Nous avons vu que les retraités, « traditionnellement », s'intéressent, dans leurs activités associatives, aux autres groupes sociaux, aux jeunes en particulier. L'environnement pourrait s'intégrer aux mobilisations sociales, à la fois parce que portée par une nouvelle génération de retraités, et en même temps parce que liée aux jeunes et au futur.

◆ **Une partie des Baby Boomers ont un répertoire d'action de revendication et de mobilisation**

Nous avons vu que certains auteurs parlent d'un « répertoire d'action » revendicatrice, qui correspond à une habitude d'utiliser certains canaux de mobilisation plutôt que d'autres et le fait de se mobiliser ou non sur certaines questions.

Les Baby Boomers, ou une partie d'entre eux, auraient un répertoire d'action revendicatif, lié à leur passé étudiant, politique, militant. Un expert demande par exemple : « *Pour les gens qui ont beaucoup manifesté, pourquoi ils s'arrêteraient à 60 ans ?* » Ainsi, les « leaders » de la génération des Baby Boomers pourraient continuer à mobiliser les membres de leur génération, une fois à la retraite : « *[A la retraite, est-ce qu'il y aura des gens plus militants ?] Oui, notamment les couches dirigeantes, qui vont avoir un pouvoir d'entraînement relativement important.* »

◆ **La génération de Baby Boomers seront des retraités plus actifs, plus dynamiques que les retraités des autres générations**

La question de **l'arbitrage entre un effet retraite qui démobiliserait et un effet génération Baby Boomers, qui serait plus active que ses prédécesseurs** se pose pour certains experts. Ainsi, nous avons vu que Maximilienne Levet (Levet, Pelletier, 1988) explique que les retraités ont d'autres valeurs que les actifs, qui leur donnent une capacité de militance douce. Cependant, elle fait également l'hypothèse que les Baby Boomers pourraient amener des changements dans cette catégorie de population : « On peut cependant imaginer que de tels projets [groupes de pression, revendications] verront le jour d'ici à une quinzaine

d'années [ouvrage publié en 1988], sous la pression de ceux qui ont 40 ans aujourd'hui, génération plus nombreuse, issue du Baby Boom et qui a toujours connu plus ou moins de confort de l'après-guerre. Quand les adultes du Baby Boom seront à l'âge du papy boom, ils seront confrontés à des problèmes plus aigus : 'qui paiera les retraites ?' Ces vieux, plus conscients de leur pouvoir et aidés par les progrès de la médecine, seront encore plus jeunes que ceux d'aujourd'hui. »

◆ **Les Baby Boomers, nouveaux propriétaires en zone périurbaine, seraient sensibles à la progression de la ville sur la campagne**

Nous avons vu que géographiquement, il existe une forte militance pour l'environnement dans les zones périurbaines (voir Maresca, 1997). Les Baby Boomers pourraient se trouver confrontés à la progression de la ville sur la campagne, car, à la retraite, ils pourraient habiter dans ces zones (voir partie II.).

L'impression que les Baby Boomers sont « rangés », propriétaires, intégrés à la société, pourrait donc se retourner vers une mobilisation environnementale, les « répertoires d'action » pouvant se réactiver à cette occasion.

3. Les formes de la mobilisation pour l'environnement

Des raisons en faveur ou en défaveur de la mobilisation pour l'environnement se combinent pour former un faisceau complexe d'hypothèses prospectives. Certaines hypothèses peuvent de plus basculer dans un sens ou un autre (les nouveaux propriétaires seront-ils sages ou mobilisés pour leur cadre de vie ? Les personnes sensibles aux fonds de pension feront-elles le lien avec les entreprises qui font des efforts ou non sur l'environnement ? etc.)

De plus, les formes que pourrait prendre la mobilisation pour l'environnement sont importantes à envisager, entre protestation forte et consommation, les manières d'être concerné par l'environnement sont multiples et n'auront pas le même impact ni le même effet sur les cibles visées par la mobilisation.

◆ **Baby Boomers contre Baby Boomers ?**

Notons une remarque d'un des experts rencontrés, qui permet de dépasser le simple cas évoqué, pour se demander contre qui se « battront » les Baby Boomers ? Contre eux-mêmes ou contre d'autres générations sociales ?

Ainsi, si certains Baby Boomers peuvent avoir des revendications contre certaines entreprises, d'autres Baby Boomers resteront fidèles à cette entreprise et joueront un rôle de relais entre la population et elle :

« Si je reste sur le cas d'EDF, pendant longtemps, les anciens d'EDF, les retraités, qu'on n'appelait pas les retraités, mais en inactivité, ont eu un rôle important dans l'implantation des centrales nucléaires. [...] Ca veut dire que des retraités, qui sont

dans un endroit où on va implanter une centrale nucléaire, sont des interfaces entre EDF qui vient s'implanter et la population. Parce qu'ils sont EDF 200%, ces gars-là, c'est comme IBM. En plus, à la retraite, le seul problème, c'est d'avoir un statut social, là, ça leur donne une activité, ils vont voir le maire, etc. »

Si l'on reprend la liste des acteurs concernés par la mobilisation sociale en faveur de l'environnement, il pourrait être pertinent de se demander où vont se situer les Baby Boomers (dans les entreprises, ou comme relais de celles-ci, parmi les élus locaux, les hommes politiques, etc.) et **comment vont réagir les nouvelles générations qui vont arriver aux postes clefs des institutions que quittent les Baby Boomers** (Etat, entreprises, médias, etc.). La mobilisation des Baby Boomers à la retraite va devenir en partie un rapport intergénérationnel, alors que la mobilisation actuelle des Baby Boomers se fait dans le groupe de pairs.

◆ **Entre la militance « douce » des retraités et le dynamisme supposé des Baby Boomers**

Nous avons vu que, d'après les auteurs analysant les mouvements sociaux, nous serions dans une période moins revendicative, moins « militante », et plus basée sur le bénévolat, les pratiques individuelles, locales. La période serait moins confrontative dans les relations entre Etats et mouvements sociaux en Europe. Il y aurait intégration des mouvements sociaux dans le système politique. Les associations deviennent des partenaires, des relais de l'Etat (parfois avec la crainte de perdre leur libre-arbitre).

De plus, nous avons vu que les retraités seraient moins revendicatifs, même s'il est possible que les Baby Boomers apportent davantage de dynamisme à cette période de vie. En fait, comparativement aux jeunes générations, qui revendiqueraient plus fortement (l'aspect revendicatif des mobilisations serait alors davantage un effet d'âge que de génération sociale), les Baby Boomers auraient une vision moins violente de la mobilisation : « Il y aura une participation certainement importante de génération à la vie associative mais *a priori* **beaucoup plus humaniste et plus soft** que ce que l'on voit dans les formes de contestation très militantes des jeunes d'aujourd'hui. »

Cependant, l'arrivée de pratiques de revendication plus radicales dans d'autres pays occidentaux pourrait se diffuser en France, et entre autres parmi les Baby Boomers :

« En France, selon moi, la question de l'environnement n'est pas vécue comme chez les Anglo-saxons, elle est vécue de manière très domestique à une échelle locale qui reste celle du cadre de vie, quand les Anglo-saxons ont au contraire une vision très planétaire centrée sur des espèces, des choses médiatiquement très puissantes. Alors tant que nous, on reste dans le champ des enjeux domestiques, je dirais, on est dans des formes de régulation qui continuent de fonctionner. Maintenant, s'il y a un nouvel

embrasement antinucléaire ou des conjonctions d'intérêts internationaux qui font que les ONG anglo-saxonnes ont un intérêt à venir, tout peut basculer. » (Chercheur sur le thème des pratiques associatives)

◆ **Il suffit d'une minorité active...**

Parler des Baby Boomers en général n'a pas toujours de sens. Si l'on regarde les pratiques associatives de masse, il est intéressant de voir la proportion de ceux qui pensent adhérer (ils sont la moitié). Cependant, même si cette moitié adhère à une association, tous n'y seront pas actifs (et ce ne sera pas uniquement des associations de défense de l'environnement).

L'engagement militant ne concernera donc pas tous les Baby Boomers.

Néanmoins, associations et militance ne se recoupent pas totalement, car des retraités peuvent être actifs sans adhérer à un parti ou une association de défense de l'environnement (Faucher, 1999).

Si la majorité des Baby Boomers à la retraite ne sera pas active dans le domaine de l'environnement, cela n'est pas suffisant pour cesser de chercher leur impact. En effet, nous avons vu qu'**une minorité peut être suffisante pour créer des mobilisations et avoir des moyens de pression sur les autres acteurs de l'environnement** (c'est la « minorité active »). De plus, les Baby Boomers retraités seront une génération plus diplômée, avec des compétences professionnelles qui pourront être fortes, **ils peuvent donc ressentir une plus grande « légitimité » à agir que leurs prédécesseurs :**

« Peut-être qu'au début [de la retraite], les Baby Boomers se diront : je ne suis pas légitime, parce que je ne suis plus actif. Par exemple, les retraités ne manifesteront pas pour l'emploi. Mais par contre, ils retrouveront leur légitimité sur les biens collectifs purs. L'air est pollué pour tout le monde, je défends la nature, je suis légitime à le faire. » (Chercheur sur le thème des mouvements sociaux)

Nous avons vu également que se développait une nouvelle forme de mobilisation, autour de l'expertise juridiques et des services, qui est moins protestataire (mais qui peut être très perturbatrice pour les entreprises), que cela correspond à la fois à la volonté de transmission des compétences et à la démonstration d'une utilité sociale, et à un ralentissement de la force physique, qui n'est plus nécessaire. Cela peut correspondre aux attentes des Baby Boomers à la retraite.

◆ **Une consommation écologique plus que des revendications, pour une majorité ?**

Nous avons vu qu'une des possibilités de s'engager pour l'environnement est d'intégrer cette problématique dans la consommation quotidienne. Certaines personnes pourraient

privilegier cette forme d'action sur des formes revendicative, c'est-à-dire privilegier « l'aconsumation » (Dobré, 1999) sur la protestation.

Cependant, là encore, la consommation peut basculer vers le **boycott** et avoir des effets de pression sur les entreprises ou les pouvoirs publics.

◆ **D'autres acteurs pourraient être les relais des actions des Baby Boomers**

Notons que l'effet de masse des Baby Boomers pourrait « suffire » à faire agir d'autres acteurs du système d'action de l'environnement, sans qu'eux mêmes ne revendiquent activement. Ainsi, un expert montre que « *quand les conseillers des hommes politiques leur diront : votre électorat, c'est les plus de 60 ans, ça fait basculer un électorat.* »

Les retraités représentant un pouvoir de vote de plus en plus important (ils sont nombreux et ils ont un taux fort de participation électorale), il est possible que les hommes politiques fassent davantage d'actions en leur faveur, dans l'avenir. Il convient donc de prendre en compte d'autres acteurs que les Baby Boomers dans les conséquences environnementales de l'arrivée des Baby Boomers à la retraite.

C. QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION SUR DES ELEMENTS QUI SEMBLANT ABSENTS DES ANALYSES ET QUI SERONT DONC DANS LES POSSIBLES EMERGENCES...

✓ La dimension internationale des mobilisations semble peu développée en France aujourd'hui, mais elle pourrait le devenir dans les années à venir. Les Baby Boomers pourraient l'intégrer dans leurs préoccupations.

✓ Une partie des Baby Boomers sont des **immigrés** : qu'est-ce que cela peut changer dans les comportements des futurs retraités ? En particulier, une évolution pourrait s'opérer si les immigrés obtenaient le droit de vote (mais alors, leurs caractéristiques sociales les conduiraient-elles à s'intéresser à l'environnement ?)

✓ Les Baby Boomers ont construit une partie de leur identité **contre la religion, ou pour un assouplissement de celle-ci**. Avec la retraite, celle-ci pourrait réapparaître, sous une forme peut-être nouvelle (nouvelles formes de **spiritualité**). Or, l'engagement dans l'environnement peut également posséder des valeurs spirituelles (*New Age*, hypothèse Gaïa : « en valorisant la communion avec la biosphère, Gaïa participe du réenchantement du monde » [Faucher, 1999, p. 48], etc.). Florence Faucher ajoute que si « les *Greens* insistent sur la spiritualité dans l'éveil écologique » (p. 49), les Français le refusent davantage, « au nom du sérieux scientifique de leur approche ou de la laïcité du politique. » (p. 49). « Néanmoins, quelques Verts voient dans le rétablissement de relations spirituelles avec le cosmos un des moyens de renverser les penchants destructeurs de la civilisation occidentale. Les spiritualités orientales, méconnues en Occident, y sont arrivées à partir des années cinquante. » (p. 50). Cela peut conduire à de **nouvelles formes de revendication, à un niveau symbolique, que les autres acteurs du système d'action environnemental auront du mal à gérer.**

✓ Il semble exister un **développement des contestations sociales sur un nouveau support : Internet**. Cela pourrait changer une partie de la forme de la contestation. Un croisement est possible entre les **futurs retraités** qui posséderont une **compétence informatique plus large** que les personnes âgées aujourd'hui (ce sont les mêmes populations, des classes sociales supérieures, que celles qui se mobilisent le plus), en même temps qu'une **volonté de maîtriser leur énergie physique**. Cela pourrait donc créer de nouveaux médias de protestation.

Un exemple : le site « génération collectif », qui est un regroupement de collectifs, qui correspondent aux nouveaux mouvements sociaux, qui correspondent peut-être à la génération des Baby Boomers (et de plus jeunes), génération « qui est nourrie d'action directe et de désobéissance civile ». Ce site regroupe par exemple Attac, le mouvement des sans-papiers, des associations de chômeurs, des anarcho-syndicalistes, des mouvements écologistes, etc. [<http://users.skynet.be/AL/archive/99/215-mar/>]

✓ Les **pratiques militantes concrètes sont dans une large mesure inconnues**. Les raisons de la mobilisation et des arbitrages entre les différentes formes qu'elle peut prendre, le contexte social, familial, les trajectoires de vie des militants (et leurs différents engagements, successifs ou simultanés), l'impact de la socialisation, sont très peu analysés. S'il existe des études sur les variables macrosociales qui sont corrélées à un comportement militant (niveau de diplôme, catégorie socio-professionnelle, sexe, âge, etc.), celles-ci ne permettent pas de comprendre les **mécanismes de l'engagement militant**.

Pour l'engagement écologique, en particulier, il serait intéressant de savoir comment se traduit le fait de se dire écologiste dans les pratiques : quels sont les domaines de la vie qui sont touchés ? Comment négocie-t-on, dans la vie de tous les jours, entre son métier, ses valeurs, son réseau amical et familial, ses engagements militants ?

De plus, les pratiques et les types d'engagement au quotidien sont-ils différents selon l'âge et selon les générations de militants ?

Nous avons vu que les **membres actifs sont tout à fait dénombrables**, ils pourraient donc faire l'objet d'une analyse microsociologique, pour **mieux cerner qui est cette minorité active** (nous n'avons pas de données sur leurs caractéristiques d'âge, par exemple).

CONCLUSION

Les mouvements sociaux s'organisent autour de plusieurs types d'acteurs et autour d'une « étincelle » : en effet, pour qu'il y ait mobilisation sociale, il faut qu'une alchimie se produise entre des acteurs intentionnels et organisés (militants associatifs, syndicaux, politiques, par exemple) et un nombre plus ou moins grand d'individus, qui reprennent la revendication et la développent, dans un mouvement de « masse » (même si la majorité des événements environnementaux ne mobilisent qu'un nombre restreint de personnes).

Ces mouvements sont, nous l'avons vu, en partie aléatoires, car militants et experts dans le domaine des mouvements sociaux s'accordent à dire qu'il est impossible de prédire si et pourquoi une mobilisation « prendra » ou ne « prendra pas ». Cependant, il existe des indicateurs qui peuvent aider à construire des hypothèses de production ou de non production d'une mobilisation sociale dans le domaine de l'environnement.

- Ainsi, il existe des **intentionnalités d'acteurs**, ainsi que des **répertoires d'action** : les individus ont une socialisation, qui leur donnent un *habitus* de mobilisation sociale (ou d'absence de mobilisation), qu'ils vont ou non mobiliser selon les situations de leur vie. Ainsi, les Baby Boomers auraient une socialisation de mobilisation sociale, depuis leur jeunesse (avec mai 68), mais il semble qu'ils l'aient peu mobilisée pendant leur vie active, une hypothèse étant que celle-ci a été peu encline aux revendications (bonne ascension sociale, etc.). En tout cas, les Baby Boomers n'ont pas, jusqu'à maintenant, développé de revendications strictement générationnelles, ils ont par contre – pour partie d'entre eux – participé à des mobilisations sociales transgénérationnelles.

- Le **moment de la retraite** permet à la fois de **mobiliser des répertoires d'action** de manière originale et à la fois de **faire rupture** avec la vie active. En effet, nous pouvons supposer que des Baby Boomers, qui avaient une profession qui peut servir aux mobilisations environnementales, mettent leurs compétences au service de la revendication : expertise administrative, technique, juridique (ce dernier point semblant être en expansion en France depuis dix ans). La rupture avec la vie active peut soit provoquer une volonté de se détacher du registre d'action professionnel (donc une non mobilisation de l'expertise), soit au contraire la volonté d'être « utile » à la société, avec un investissement en temps et en énergie plus important que pendant la vie active. De toutes façons, il semble que les experts soient d'accord avec le fait que cette mobilisation ne concernerait qu'une « minorité active ». Cependant, cette minorité, par des appels à une population plus large, par des messages générationnels (retraite, santé, etc.) pourrait participer d'une mobilisation ponctuelle plus large auprès des Baby Boomers à la retraite.

- Il existe une **structure démographique** (les Baby Boomers seront 20% de plus que leurs prédécesseurs à la retraite), qui peut provoquer à la fois une **pression quantitative et qualitative** : plus de militants, plus d'experts, pourraient faire basculer le rapport de forces avec les autres acteurs du système d'action (entreprises, Etat, hommes politiques, etc.).

- Il existe des structures sociales, qui semblent ne pas avoir de lien avec la mobilisation environnementale, mais qui peuvent, à un moment donné de l'histoire, se rapprocher et être utilisées dans les formes de mobilisation. Ainsi, une hypothèse est que l'assemblage de deux éléments de la réalité sociale, qui n'ont *a priori* pas de liens, pourrait provoquer une nouvelle forme de militance douce chez les Baby Boomers à la retraite (ou chez certains d'entre eux) :

➤ D'une part, les Baby Boomers arrivant à la retraite ont un répertoire d'action et une partie d'entre eux considèrent qu'ils ont une légitimité à agir (classes supérieures, experts, en particulier), mais ils perdent une partie de leur énergie physique,

➤ D'autre part, par le développement, de manière générale, dans la société française, de l'expertise juridique comme moyen d'action, et de l'utilisation des NTIC comme moyens de communication,

↳ Il pourrait se produire un croisement de ces deux phénomènes, ce qui favoriserait l'expression sociale des Baby Boomers à la retraite, alors que leurs prédécesseurs avaient une parole limitée dans le champ des revendications sociales.

Ainsi, plusieurs thèmes d'analyse peuvent être repris pour comprendre qu'une mobilisation des Baby Boomers dans le domaine de l'environnement est une combinatoire de données, qui existent plus ou moins aujourd'hui, mais qui peuvent ou non s'assembler pour provoquer un mouvement social :

- La notion de **répertoire**, nous l'avons vu, est une construction tout au long de la vie des personnes et des groupes, qui permet de structurer les comportements.

- La notion de « **minorité active** » montre qu'une partie seulement des Baby Boomers pourraient se mobiliser mais que cela ne signifie pas une moindre capacité à agir.

- La notion d'**expertise** montre qu'il existe des formes d'action qui peuvent évoluer dans le temps, qui sont mobilisées selon les revendications et selon les « adversaires ». Si l'expertise est un mode d'action plus ou moins traditionnel dans l'action environnementale, la forme juridique est considérée, par plusieurs experts, comme plus récente (développement dans les dix dernières années).

- La notion d'**énergie** permet de « fermer » ou « d'ouvrir » certaines hypothèses de mobilisation des Baby Boomers dans le domaine de l'environnement. A la fois, la perte d'énergie physique freine un certain nombre de formes d'actions (actions violentes, physiques, manifestations logues, etc.), mais peut faire évoluer les formes de mobilisation vers des formes plus « douces », qui peuvent devenir tout aussi efficaces (expertises, professionnalisme, plaintes, etc.).

- La **thématique de l'environnement** peut évoluer d'ici quelques années. Ainsi, le domaine de la santé la rejoint, et il semble que la mobilisation dans le domaine de l'environnement dépende de son ancrage dans d'autres thèmes de société (santé, retraites, social, consommation, loisirs, etc.), qui sont considérés comme plus prioritaires par les retraités. De plus, les personnes sensibles à l'environnement le sont également envers d'autres domaines, et l'on retrouve les mêmes profils de militants dans les différents mouvements

sociaux. L'environnement est donc une pierre à l'édifice de la revendication sociale aujourd'hui. Enfin, il semble que nous assistions à une évolution de l'écologie politique, vers moins d'environnementalisme, vers davantage de questions sociales, comment la mobilisation pour l'environnement en sera-t-elle modifiée ?

La notion de transversalité des thématiques de mobilisation semble jouer un rôle important dans l'action sociale et les **questions de l'environnement ne deviendront un thème porteur que si elles réussissent à s'inscrire dans les questions sociales plus générales.**

L'environnement n'est pas pour le moment un thème central dans les préoccupations des retraités, mais pourrait le devenir, avec les Baby Boomers, qui sont des adhérents au parti Vert, dont une partie correspond aux caractéristiques des personnes sensibles à l'environnement (diplômés, revenus élevés), de par leur trajectoire professionnelle (ont eu une bonne mobilité sociale). L'évolution dans le temps (les vingt dernières années) montre de plus un intérêt croissant pour l'environnement des plus de 60 ans¹⁶.

De plus, notons que la protestation environnementale ne peut, jusqu'à présent, être identifiée par la masse de personnes concernées. En effet, l'expertise technique et scientifique semblent de mise et se trouvent renforcées aujourd'hui par une expertise juridique. Ceci implique d'être prudent par rapport aux analyses en termes de quantité démographique, qui ne peuvent suffire à faire apparaître une plus forte mobilisation écologiste. Il convient davantage d'orienter les hypothèses de veille vers des questions plus qualitatives : Quelles seront les situations potentiellement conflictuelles dans une dizaine d'années ? L'environnement seul deviendra-t-il un facteur de protestation ? Quels sont les effets de réseau, qui peuvent participer de la propagation de la contestation ? Où se situe l'émergence des acteurs experts, qui peuvent être l'étincelle de la mobilisation écologique¹⁷ ?

¹⁶ Voir, en annexe, la structure d'adhésion par âge dans une association de défense de l'environnement, comparaison entre 1979 et 1997.

¹⁷ Il convient peut-être par exemple de « surveiller » l'arrivée à la retraite de professions « sensibles » au niveau de l'environnement : scientifiques, professeur d'université en sciences de la vie et de la nature, médecins, techniciens, ingénieurs, architectes, etc. voire publicitaires (anciens de mai 68 reconvertis dans la communication, les études ou la création d'entreprise pourraient développer des expertises inattendues, mais efficaces).

LA GENERATION DE LA GUERRE D'ALGERIE

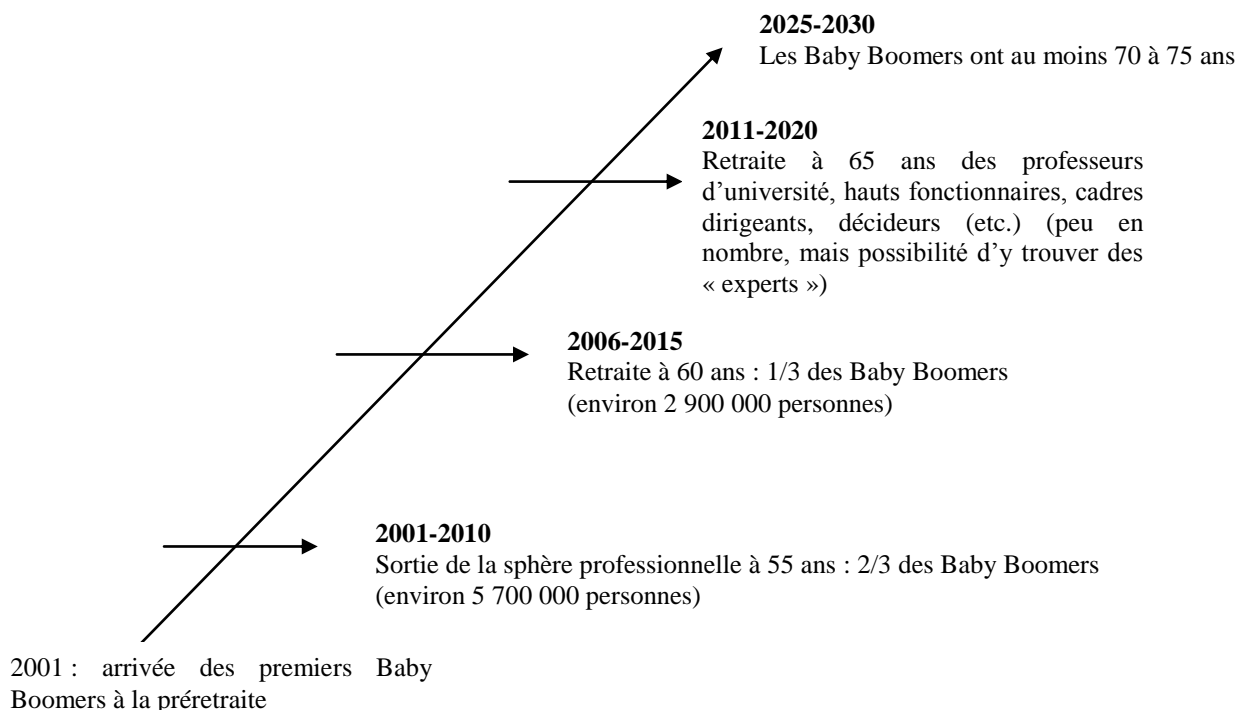
Nés entre 1930 et 1940 (avaient environ 21 ans entre 1954 et 1962)
Sont environ 5 750 000 (en 1995, nés ou non en France, mais y vivant en 1995)
[soit environ 10% de la population totale]
Préretraite : 1985-1995
Retraite : 1990-2000
Période d'activité potentielle pendant la (pré)retraite : 1985-2010

LES BABY BOOMERS ET L'AGE A LA RETRAITE

Nés entre 1946 et 1955 (aux environs de 20 ans en mai 68)
Sont environ **8 600 000** (en 1995, nés ou non en France, mais y vivant en 1995)
[soit environ 15% de la population totale]

Après la génération des Baby Boomers (après 2015), le nombre de naissances ne baisse pas en nombre absolu, mais baisse en proportion par rapport à la population totale.

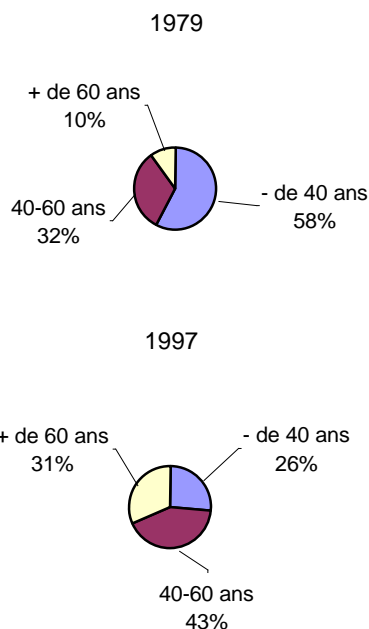
Estimations



En supposant que les Baby Boomers soient actifs jusqu'à environ 75 ans (cela correspond à la baisse du taux de vote et de la participation à des associations, donc à une baisse de la participation civique, à partir de 70 ans, auxquels on ajoute cinq ans d'espérance de vie pour les nouvelles générations), **la période couverte par les Baby Boomers à la (pré)retraite est 2001-2030.**

STRUCTURE PAR AGE DES ADHERENTS A DES ASSOCIATIONS ECOLOGISTES

(Source : Hatchuel et Loisel, 1999) Selon ces auteurs, le pourcentage de la population française à adhérer à une association de défense de l'environnement a stagné depuis 20 ans (environ 3%).

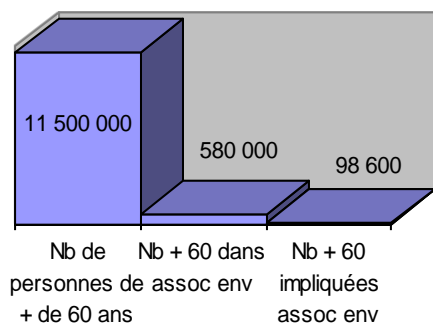


Alors que le nombre d'adhérents est stable depuis 20 ans, leur **âge augmente** : Les plus de 60 ans sont passés d'1/10 à 1/3 des adhérents, alors que les moins de 40 ans sont passés de plus d'1/2 à 1/4 des adhérents entre 1979 et 1997.

DONNEES SUR LE NOMBRE DE PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS

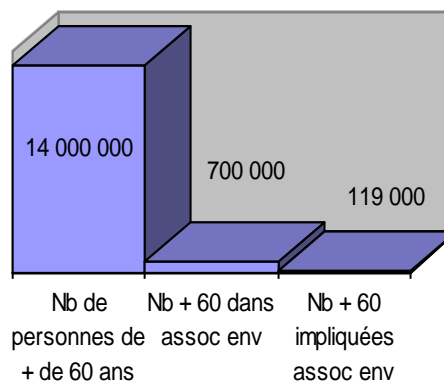
(total, dont nombre qui est adhérent à une association défense de l'environnement, dont nombre qui est membre « impliqué » de ce type d'association)

1995



Estimation 2010

(hypothèse du même taux d'adhésion)



Légende complète :

Nombre de personnes de plus de 60 ans en France

↳ Dont nombre des plus de 60 ans qui sont adhérents à une association de défense de l'environnement

↳ Dont nombre des plus de 60 ans qui sont des « membres impliqués » dans une association de défense de l'environnement

BIBLIOGRAPHIE

- (1) ATTIAS-DONFUT Claudine, 1988, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF
- (2) ATTIAS-DONFUT Claudine, 1991, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF
- (3) ATTIAS-DONFUT Claudine, 1995, *Les solidarités entre générations*, Paris, Nathan
- (4) BALANDIER Georges, 1985, *Anthropo-logiques*, Paris, Librairie Générale Française (1ère éd. 1974)
- (5) BECK Ulrich, 1992, *Risk Society. Towards a New Modernity*, London, Sage Publications (1^{ère} éd. allde 1986)
- (6) BOY Daniel, VILLALBA Bruno, 2000, « La défense de l'environnement et du social », *Le Monde*, 15 janvier, p. 17
- (7) BOY Daniel, à paraître, « Daniel Cohn-Bendit et les Verts », *INSEE Opinions*
- (8) CATTACIN Sandro, GIUGNI Marco, PASSY Florence, 1997, *Mouvements sociaux et état. Mobilisations sociales et transformations de la société en Europe*, Paris, Actes Sud
- (9) CHAUVEL Louis, 1998, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, PUF
- (10) CHOKRANE Bertrand, HATCHUEL Georges, 1999, « La dynamique sociale des seniors », *Consommation et modes de vie*, n°135, CREDOC
- (11) CNVA, 1996, *Bilan de la vie associative en 1994-1995*, Paris, La Documentation Française
- (12) Courrier International, 1999, *Dossier 2020. Bienvenue sur la planète des vieux*, n°434
- (13) CREDOC, 1997, « La préretraite : une cessation d'activité au moindre mal, rapport final du CREDOC », in CES, *Salariés licenciés de plus de 55 ans. Interventions de l'Etat*, Paris, CES, pp. 319-514
- (14) DAUREIL Michel, « Un pays sans citoyens ! », in *La représentation sociale des seniors : droits, devoirs et citoyenneté*, Paris, Ed. Taitbout (coll. Les livres blancs du Temps retrouvé), pp. 5-9
- (15) DESJEUX Dominique (dir), 1985, *L'eau. Quels enjeux pour les sociétés rurales ? Amérique centrale, Afrique, France, Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan
- (16) DESJEUX Dominique, 1998, « Testimony of a Left-Wing Liberal in May 68 at Nanterre in France », *French Politics and Society*, vol. 16, n°3, pp. 57-64
- (17) DINH Xavier, « Association d'idées sans frontières », in *La représentation sociale des seniors : droits, devoirs et citoyenneté*, Paris, Ed. Taitbout (coll. Les livres blancs du Temps retrouvé), pp. 19-22
- (18) DOBRE Michelle, 1999, *La résistance, ressource du quotidien. Etude des capacités civiles d'autolimitation de la consommation en relation avec la question écologique*, Université d'Orléans, Thèse de doctorat
- (19) DUBET François, MARTUCCELLI Danilo, 1998, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil
- (20) DUFOUR Ariane, LOISEL Jean-Pierre, 1996, *Les opinions des Français sur l'environnement et sur la forêt*, Paris, CREDOC
- (21) EDF, 1996, *EDF et l'environnement*, brochure EDF
- (22) FAUCHER Florence, 1999, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presse de Sciences Po
- (23) FAVRE Pierre (dir), 1992, *Sida et politique. Les premiers affrontements (1981 – 1987)*, Paris, L'Harmattan
- (24) FILLIEULE Olivier, FERRIER Fabrice, à paraître, « Ten Years of Environmental Activism in France », in ouvrage collectif, *Sans titre*
- (25) FOUREL Christophe, LOISEL Jean-Pierre, 1999, « Huit Français sur dix concernés par la vie associative », *Consommation et modes de vie*, n°133, CREDOC
- (26) GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle, 1999, *La cuisine des jeunes. Pratiques et représentations culinaires comme révélateurs d'une étape de vie*, thèse de doctorat, Université Paris V-Sorbonne, sous la direction de Dominique Desjeux, multig.

- (27) GAULLIER Xavier, 1998, « Travail, formation, retraite : mutation des âges et recherche de solidarités », *Esprit. Pour un new deal entre générations*, octobre, n°10, pp. 5-44
- (28) GAULLIER Xavier, 1999, *Les temps de la vie. Emploi et retraite*, Paris, Esprit
- (29) GOBATTO Isabelle, SIMONGIOVANI Joëlle, DESJEUX Dominique (dir), 1994, *Chronique et analyse des violences urbaines de Chelles (avril 1994)*, Paris, Magistère de sciences sociales Paris V – Sorbonne / Argonautes, Contrat EHESI, multig.
- (30) HALBA Bénédicte, LENET Michel, 1997, *Bénévolat et volontariat dans la vie économique, sociale et politique*, Paris, La Documentation Française
- (31) HATCHUEL Georges, LOISEL Jean-Pierre, 1998, « La vie associative : participer, mais pas militer », in *Données sociales*, Paris, INSEE
- (32) Holloway J., 1998, « 'Undercurrent affairs' : radical environmentalism and alternativ news », *Environment and Planning*, vol. 30, pp. 1197-1217
- (33) INSEE, 1999, *Données sociales. La société française*, Paris, INSEE publications
- (34) JACOB Jean, 1999, *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel
- (35) JANI-LEBRIS Hannelore, 1988, *L'insertion sociale des préretraités, rapport de synthèse européen*, Luxembourg, Commission des Communautés Européennes, CEE
- (36) KAEMPF B., COLLANGE J.F. (dir), 1994, *Viellir a-t-il un sens ? Actes du colloque (mars 1993)*, Paris, Presses Universitaires de Strasbourg
- (37) KELLER Thomas, 1993, *Les verts allemands. Un conservatisme alternatif*, Paris, L'Harmattan
- (38) LAFARGUE Jérôme, 1998, *La protestation collective*, Paris, Nathan
- (39) LALIVE D'EPINAY Christian, 1991, *Viellir ou la vie à inventer*, Paris, L'harmattan
- (40) LASCOURMES Pierre, 1994, *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte
- (41) LE GOFF Jean-Pierre, 1998, *Mai 68. L'héritage impossible*, Paris, La Découverte
- (42) Le Monde, 2000, *Dossier Un décalage sociologique croissant entre les partis de gauche et la société*, 15 janvier, pp. 16-17
- (43) LEVET Maximilienne, PELLETIER Chantal, 1988, *Papy boom*, Paris, Grasset
- (44) MANNHEIM Karl, 1990, *Le problème des générations*, Paris, Nathan (1ère éd. allde 1928)
- (45) MARESCA Bruno, 1997, *Approche de la structure du paysage associatif dans le domaine de l'environnement*, Paris, CREDOC, Cahier de recherche n°77
- (46) MARESCA Bruno, HEBEL Pascale, 1999, *L'environnement, ce qu'en disent les Français*, Paris, La Documentation Française
- (47) MEAD Margaret, 1971, *Le fossé des générations*, Paris, Denoël-Gonthier
- (48) MOSCOVICI Serge, 1979, *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF
- (49) MOURIAUX René, PERCHERON Annick, PROST Antoine, TARTAKOWSKY Danielle (dir), 1992, *1968. Exploration du mai français, 2 tomes : Terrains – Acteurs*, Paris, L'Harmattan
- (50) NEVEU Erik, 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte
- (51) NOIRIEL Gérard, 1988, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX-XXème siècle*, Paris, Seuil
- (52) PEIXOTO Odile, 1993, *Les Français et l'environnement. De Gaïa à Macintosh*, Paris, Les éditions de l'environnement
- (53) POQUET Guy, 1996, *Le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans*, Paris, CREDOC
- (54) POQUET Guy, 1998, *Les enfants du Baby Boom face à leur avenir*, Paris, CREDOC
- (55) PRENDIVILLE Brendan, 1993, *L'écologie, la politique autrement ? Culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, L'Harmattan
- (56) ROCHE Agnès, 2000, « La vie en vert au quotidien », *Le Monde*, 15 janvier, p. 17

- (57) TERRAIL Jean-Pierre, 1995, *La dynamique des générations. Activité individuelle et changement social (1968/1993)*, Paris, L'Harmattan
- (58) TILLY Charles, 1993, *Les révolutions européennes. 1492-1992*, Paris, Seuil
- (59) TOURAINE Alain (dir), 1980, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil